

UN KLONDYKE A NOS PORTES

Un Montréalais, M. F. Couturier, revient émerveillé de ce qu'il a vu

A COBALT

Le 12 juin dernier, un lingot d'argent pesant 610 livres, a été trouvé par

DES CANADIENS

Tous les jours, on reçoit des nouvelles des mines de Cobalt indiquant que leur richesse est presque inépuisable. Un Montréalais, M. François Couturier, gardien à la prison de cette ville, est arrivé tout récemment de cette région minière.

Il a bien voulu donner à un reporter de la "Presse" des renseignements sur le voyage qu'il vient de faire dans cette riche région. Grâce à l'amabilité de M. Thomas Hébert de Notre-Dame des Neiges, le découvreur d'une mine actuellement exploitée par une compagnie américaine, j'ai pu visiter les deux mines appartenant l'une à des Canadiens et l'autre à des Américains.

M. Couturier ne peut tarir d'éloges sur la richesse inépuisable de ces mines d'argent. Tous les jours, dit-il, on fait des découvertes stupéfiantes. Malheureusement le capital américain est jeté à l'eau pour acquérir ces régions minières et tout fait prévoir que d'ici quelques années, les découvreurs canadiens sont à la merci des capitaux de l'étranger.

Un lingot d'argent, pesant 610 livres retirés des mines de Cobalt, le 12 juin du courant.

"Les Yankées, dit M. Couturier, prennent toutes sortes de moyens pour acquérir des titres de possession et profiter de la bonne foi et du peu de distance de nos braves Canadiens pour atteindre leur but. Il arrive souvent qu'un beau matin le propriétaire original d'un terrain où on a trouvé du minerai d'argent, apprend qu'il n'est plus le maître chez lui, par suite d'une transaction quelque peu risquée. Les tribunaux sont d'ailleurs saisis de plusieurs de ces transactions, comme étant entachées d'illégalité.

En visitant ces mines M. Couturier a trouvé des lingots d'argent d'une pesanteur de 4 lbs.

Un moment de sa visite on a fait la découverte d'un lingot d'argent dans une de ces mines, d'une pesanteur de 610 livres. Cette pièce, qui est de "forme ovale", 3,2 pieds de hauteur et 4 pouces d'épaisseur. C'est l'un des plus gros lingots trouvés jusqu'à présent à Cobalt.

Une compagnie à l'heure actuelle exploite à elle seule des mines sur une superficie de 270 acres.

M. Couturier est revenu tellement émerveillé de ce qu'il a vu sur place, dans ce Klondike qui a nos portes qu'il y retournera dès aujourd'hui.

IL PESE MOINS DE DEUX LIVRES

C'EST LA LE POIDS D'UN BEBE ACTUELLEMENT SOUS TRAITEMENT AU PARC DOMINION.

Le plus petit échantillon d'humanité aujourd'hui à Montréal, est actuellement à l'incubateur du Parc Dominion. Lors de sa naissance l'enfant pesait deux livres moins une once, et fut en toute hâte transporté au parc en automobile, le médecin soignant le bébé reconnaissant que la seule chance de conserver la vie à l'enfant était de l'envoyer à l'incubateur.

De tous les enfants reçus et traités là, ce dernier est de beaucoup le plus petit. Il n'a pas la tête plus grosse qu'une bille de billard, et la paume de ses mains minuscules serait couverte facilement par une pièce de dix sous.

Le médecin de l'incubateur et les sœurs-malades ont bon espoir de conserver l'enfant à la vie. L'enfant qui est un garçon est l'unique héritier d'une succession importante, et ses parents désirent vivement le conserver pour qu'il hérite plus tard de leurs biens.

MOR BRUCHESI SERA ABSENT

Dimanche prochain le nouvel évêque du diocèse d'Alexandria, suffragant de Kingston, Mgr Alexandre Macdonell, sera sacré. A cette occasion grandiose comme la grande messe solennelle des diocèses est française, plusieurs prêtres de la province de Québec et les évêques français des autres provinces se rendront à Alexandria. Mgr l'archevêque de Montréal sera donc absent pendant quelques jours. Il sera remplacé par l'évêque de Bogota, Mgr Racicot. A la messe solennelle, au banquet et au défilement de la statue de Crémazie, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

DECLARATION DE GUERRE

Mexico, 22 — Les troupes du Guatemala auraient franchi les frontières du territoire de Salvador, ce qui équivaut à une déclaration de guerre. Un général, de ce dernier pays, qui avait joint la révolution, a été tué dans le combat.

DESASTREUSE CONFLAGRATION A NICOLET

Un violent incendie se déclare dans la vieille cathédrale, vers 6.30 heures, hier soir, et les flammes, activées par le vent, ravagent les plus beaux édifices de la coquette petite ville.

LA VIEILLE CATHEDRALE ET LA NOUVELLE, DONT LA CONSTRUCTION N'ETAIT PAS ENCORE TERMINEE, LE COUVANT DES SOEURS DE L'ASSOMPTION, LE VIEUX "MANOIR" ET PLUSIEURS MAISONS DU VOISINAGE, NE SONT PLUS QUE DES RUINES FUMANTES —\$600,000 DE PERTES.— SAUVETAGES EMOUVANTS.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE) Nicolet, 22. — Une désastreuse conflagration a éclaté, hier soir, au sein de notre ville, et a accumulé des ruines épouvantables. Bientôt la brigade locale des pompiers s'aperçut qu'elle ne pouvait contrôler le terrible élément et l'on songea à appeler du secours de l'étranger. On s'adressa à Saint-Hyacinthe et à Montréal et Drummondville. Les autorités de ces deux municipalités envoyèrent aussitôt un détachement de cinq hommes, celles de Saint-Hyacinthe, sous les ordres du pompier



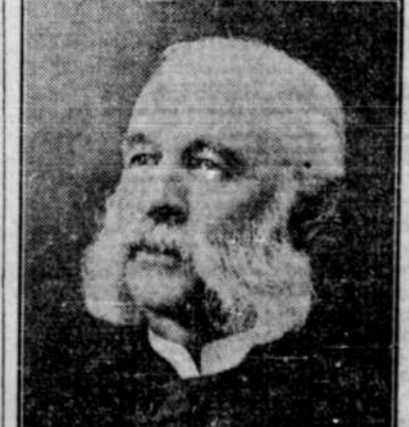
Mgr J.-S. H. Brunault, évêque de Nicolet, qui a été démolie par la conflagration d'hier soir à si rudement éprouvé.

Tanguay; MM. Bienvens, Chenette, Sénéchal, Frénette et l'ingénieur Breton. Deux dividendes et une pompe à vapeur furent mises sur un convoi de l'intercolonial, mais le train de sauvetage n'arriva à Nicolet qu'à 10 heures et cinq minutes, ayant été laissé en garage pour livrer la voie à l'express de Lévis qui était en retard.



LA CATHEDRALE NEUVE DE NICOLET QUI A ETE DEMOLIE PAR LA CONFLAGRATION D'HIER SOIR

Lorsque les pompiers de Saint-Hyacinthe arrivèrent à Nicolet, le feu avait déjà détruit la vieille église, ancienne cathédrale, ainsi que la superbe cathédrale neuve, l'ancien manoir seigneurial, appelé maintenant la maison Saint-Joseph, habitée par Mgr Suzor et par M. l'abbé Baril, le chapelain des sœurs. Le couvent s'effondra, étant déjà à demi consumé. Déjà le feu avait commencé à se multiplier à l'évêché et tous les pompiers se groupèrent pour concentrer leurs efforts en vue de protéger ce dernier édifice. Ce qui rendait le travail de la brigade encore plus ardu, c'est que le feu



M. George Ball, maire de la ville de Nicolet, qui vient d'être dévasté par une conflagration.

L'Hon. L. Gouin et Mgr Brunault L'honorable M. Gouin, premier ministre de la province, adresse à Sa Grandeur Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, le télégramme de sympathies suivant: "J'apprends avec peine le grand malheur qui vient de vous frapper. Veuillez agréer l'expression de mes très vives sympathies."

devoit en même temps plusieurs maisons privées situées sur l'autre côté de la rue pendant qu'il menaçait de détruire l'évêché. Il était 10.30 heures lorsque le feu acheva de consumer l'immense couvent des sœurs de l'Assomption. Du bâtiment central se détachèrent deux corps de logis latéraux, chacun ayant une longueur de 150 pieds par 50 de largeur. La maison avait 4 étages. On évalue les pertes sur le couvent à près de \$200,000. Seul l'ameublement était évalué, dit-on, à une quarantaine de milliers de dollars, et presque tout a été réduit en cendres. A la leur sinistre de la conflagration, on put voir des scènes des plus pathétiques.

Dans le couvent des sœurs de l'Assomption vivent plus de deux cents religieuses qui furent évacuées l'édifice dans un désarroi difficile à décrire. Des religieuses valétudinaires, des malades furent être transportés chez des citoyens arrivés à Nicolet qu'à 10 heures et cinq minutes, ayant été laissé en garage pour livrer la voie à l'express de Lévis qui était en retard.

Par bonheur, pas une élève n'était alors qu'il se propagea dans le bois des Sœurs de l'Assomption et dans le bois du Séminaire.

Dans cette direction, le vent devenait très dangereux pour l'Hôtel-Dieu et le menaçait beaucoup; dans l'incertitude, il fallut alors procéder au déménagement des infirmes de toutes sortes: aveugles, boiteux, paralytiques. C'était une scène indescriptible à voir; une scène extrêmement lamentable. On a cependant réussi à protéger cette immense construction. Combien d'autres dégâts et pertes qui nous ont échappés dans le tumulte, l'excitation et la nuit, que nous ne connaissons pas encore.

On dit cependant qu'une bonne partie des pertes est couverte par un assez fort montant d'assurances. L'incendie s'est déclaré dans l'ancienne cathédrale et il était environ (6.30 hrs) six heures et demie quand on l'a constaté. Le feu se déclara près d'une fenêtre de la couverture du côté sud. Nos pompiers s'équipèrent aussitôt et coururent sur le théâtre du désastre. Là, ils déployèrent pendant longtemps des efforts énergiques mais vains. Le feu avait déjà pris des proportions considérables et poussé par un vent impétueux, il augmentait sans cesse et produisait un bruit prodigieux.

Vers 10 heures quelques hommes de la brigade de Saint-Hyacinthe ainsi que de Drummondville vinrent avec une pompe à vapeur. Ces derniers rendirent des services signalés et empêchèrent l'élément dévastateur de se propager plus loin; mais il était trop tard pour sauvegarder d'une manière marquée les constructions ci-dessus nommées et incendiées. C'est ainsi que demain, nous ne verrons plus que des débris fumants, à la place des somptueuses communautés et cathédrales d'hier. Sa Grandeur Mgr J.-S. H. Brunault est en visite pastorale dans son diocèse actuellement.

Une dépêche télégraphique lui annonçant la nouvelle, lui fut expédiée vers les huit heures p. m. à Sainte-Marie de Blandford. On dit que Sa Grandeur a perdu connaissance, en prenant communication du triste message. Peu de personnes s'accordent sur l'origine immédiate de l'incendie. Voici cependant les deux versions qui nous paraissent les plus plausibles: On était à laver le plancher de l'ancienne cathédrale et l'on suppose que quelques étincelles se seraient échappées du poêle servant à chauffer l'eau. D'autres prétendent que des plombers de la cathédrale actuellement en construction, se servaient de petits poêles à gaz ou à gazoline pour faire rougir leur fer à souder et que ceux-ci auraient transporté des étincelles sur les cadres d'une fenêtre de l'ancienne cathédrale et aurait été la cause immédiate du feu. Cette dernière version, nous paraît d'autant plus vraie que le feu s'est d'abord annoncé dans la couverture. Depuis le commencement de l'incendie et toute la nuit, une foule compacte en-

voisinait la vaste terrasse devant la cathédrale et les grandes allées en face du couvent de l'Assomption. Dans les rues, tout le monde courait et sur toutes les figures se lisait à la fois l'excitation et la tristesse. La population nicolétaine, le diocèse, et Sa Grandeur Mgr Brunault surtout, venaient d'être cruellement éprouvés. Ah! il ne nous faut pas se le dissimuler, c'est notre importance, notre gloire, celle aussi du diocèse et du pays même, notre légitime orgueil qui viennent de disparaître. Espérons qu'en face de ce jour de détresse et de malheur, la population de Nicolet, le diocèse et le pays même rivaliseront de générosité à l'égard des malheureuses victimes. Quant à Sa Grandeur, il supportera énergi-

quement ce choc violent, car "sa force est dans le Seigneur". "Fortitudo mea Dominus".

L'HISTOIRE DE NICOLET

La ville de Nicolet, qui vient d'être ravagée par une si désastreuse conflagration, est située sur la rive nord du fleuve St Laurent, à mi-distance entre Québec et Montréal. Nicolet est une petite ville remarquable par ses institutions religieuses; elle possède un évêché, un séminaire, un hôpital, un monastère des Sœurs du Précieux-Sang, une académie pour les jeunes garçons et une autre pour les jeunes filles. On

en corporation par un acte de la législature de Québec mentionné le 24 décembre 1872. M. l'abbé J. E. Fortin était alors curé de la paroisse avec M. l'abbé Elie Rathe, comme vicaire. Nicolet, ville et paroisse, comptait une population de 2,578 âmes, dont 1,933 communicants et 895 non-communicants. En vertu d'un provisoire de la charte, cette dernière devait être soumise au vote des électeurs pour approbation ou désapprobation, ce qui eut lieu au mois de janvier 1873. L'acte de la législature fut ratifié. Puis, au mois d'avril suivant, on procéda à l'élection du maire et des conseillers de la nouvelle ville. La présidence de l'élection avait été confiée à M. Narcisse Trahan. Les candidats à la mairie étaient MM. D. R. G. Desaulniers, M.P., et feu Antoine Mayrand. La victoire fut remportée par le Dr Desaulniers.



L'ANCIENNE CATHEDRALE DE NICOLET, QUI A ETE DETRuite HIER PAR LE FEU

Après la mise en vigueur de notre charte, la ville comptait une population de 1,452 âmes, dont 996 communicants et 456 non-communicants. La municipalité de la paroisse restait avec 1,426 âmes, dont 987 communicants et 439 non-communicants. La nécessité d'un aqueduc se fit bientôt sentir. La ville fit l'emprunt nécessaire à cet effet, savoir, \$12,000, notre aqueduc fut construit. Les revenus de cet aqueduc sont considérables et aident beaucoup la ville à rembourser ses obligations. La Cour de Circuit fut établie à Nicolet en 1883 et

procéda actuellement à la construction de deux superbes édifices; un évêché et une cathédrale, dont le coût total est de près de trois cent mille piastres. C'est le principal centre de commerce des environs; on y arrive facilement par les bateaux de la compagnie Richelieu, qui parcourent le fleuve en tous sens, et par le chemin de fer "Intercolonial", qui relie directement Nicolet avec les principaux centres du Canada. Le chemin de la rive Sud, passant par Nicolet, sera bientôt terminé, ce qui rendra les communications encore plus faciles.

Nicolet est divisée en deux parties bien distinctes, le Haut de la Rivière et le Bas de la Rivière. La première partie est le quartier commercial. La seconde partie est surtout réservée aux institutions religieuses qui se groupent autour de la Cathédrale. Notre ville possède un cachet de beauté tout particulier. Elle respire l'aisance, la fraîcheur et la gaieté. L'aspect des environs est des plus pittoresques. Le bois du collège, le coteau St Michel, l'île Proulx, l'île à la Fourche, le côté opposé de la rivière et l'Étang du Monnoir offrent les plus beaux points de vue. Une carte postale illustrée, représentant cette dernière vue, a obtenu le premier prix à l'exposition universelle de Paris en 1904.

Nicolet est une ville de 3,000 âmes. Elle est pourvue de toutes les améliorations modernes, Aqueduc, etc. Elle possède trois hôtels et plusieurs maisons de pension où les voyageurs peuvent trouver tout le confort désirable.

Notre ville a été autrefois l'un des plus grands centres de commerce de bois de la province. On y comptait cinq moulins à scie. M. Michel O'Shaughnessy, Georges Ball, Charles McCaffrey et l'hon. Louis Fourville en étaient les propriétaires respectifs. Le Monnoir, qui était la propriété de M. Ovide Proulx, nous restait encore comme une vieille relique des premières Seigneuries de la colonie. Le Seigneur Chamblin en fut le premier propriétaire et constructeur. Il a été détruit hier par le feu.

La ville de Nicolet a été constituée



LA MAISON-MERE DES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE NICOLET, QUI A ETE DETRuite DE FOND EN COMBLE DANS LA CONFLAGRATION D'HIER SOIR.

LA TRAGEDIE DE ST GESAIRE

Plusieurs témoins ont été entendus ce matin, à St Hyacinthe, contre

"PUCE" LAPOINTE

La défense, travaille à faire rejeter sur d'autres épaules, les responsabilités.

DE L'ASSASSINAT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE) Saint-Hyacinthe, Qué., 22 — Le procès de "Puce" Lapointe a été continué ce matin, mais combien lentement. Le contre-interrogatoire se reprend. Gendreau avoue à être qu'elle avec Lapointe, dans la cour du couloir. Les deux hommes se sont mutuellement accusés du meurtre de la femme et Gendreau a dû être menacé d'expulsion. M. l'abbé Lapointe pose ensuite au témoin une question significative: "Votre femme était-elle assurée?" "Non." "N'est-il pas vrai que vous avez touché une somme de \$100 de la société Saint-Joseph?" "C'est vrai."

Gendreau déclare ensuite que sa femme avait été téléphoné plusieurs fois, avant le Vendredi Saint, entre autres le Jeudi Saint. Vers cette époque, la victime est allée se confesser, mais le témoin ne sait pas à quelle date. L'avocat de la défense, M. Tétreau, essaie, autant que possible, à faire contredire le témoin et il y réussit sur quelques points. A l'enquête préliminaire, le témoin a juré que son jeune fils, Henri, avait passé la journée à la maison et il jure maintenant que son fils était au collège. Le témoin déclare ensuite que la seule raison pour laquelle il a refusé de payer Lapointe c'est parce que celui-ci avait eu de coupables relations avec sa femme. Il dit qu'il n'avait jamais de querelle avec elle.

La défense tente de placer la responsabilité du crime sur la tête du mari, en essayant de prouver que les relations étaient très tendues entre les époux, que de fréquentes disputes avaient lieu et que des menaces avaient été faites par lui contre sa femme et Lapointe. Gendreau a avoué cependant avoir fait de sanglants reproches à sa femme, en présence de l'accusé. Il déclare toutefois qu'il ne l'a pas menacé l'insinuant. La séance est alors continuée par la lecture du témoignage de Gendreau, lors de l'enquête préliminaire, après que le magistrat Nicolet ait témoigné de l'authenticité des pièces. Cette lecture, plutôt monotone, prend une demi-heure, à peu près, puis les avocats de la défense, M. l'abbé Tétreau et Beauregard, terminent la transcription par quelques questions.

DE L'ENVOI SPECIAL DE LA PRESSE

Saint-Hyacinthe, Qué., 22 — M. l'abbé Marin, qui représente la Couronne, a posé quelques questions au sujet de la victime. Il ne restait qu'un témoin de ses quatre enfants. Quant à sa malade, sur laquelle le juge lui-même questionne le témoin, c'est une affection de la motte épinière. Il est incapable de supporter aucune fatigue et ne peut pas travailler. Enfin le témoignage de Gendreau est terminé. On appelle ensuite M. Napoléon Parent. Celui-ci est un voisin de Gendreau. Il déclare qu'il a rencontré madame Gendreau, le soir du Vendredi-Saint. Le témoin est obligé de traverser la route pour aller de sa grange à sa maison. Il a vu M. l'abbé Gendreau qui demandait s'il avait des commissions. Il était alors 8 heures 5 ou 8 heures 10. Son cheval était au pas, et les chemins étaient dans un état épouvantable.

Il faisait noir quand il a rencontré la voiture et il n'a pas vu d'autres personnes passer sur la route, bien qu'il y soit demeuré quelque temps. Le témoin a rencontré Gendreau le samedi matin, et celui-ci lui a demandé pour envoyer quelqu'un chez lui prendre soin de ses enfants. Le ministère public essaie de faire prouver la bonne réputation de Gendreau, mais M. l'abbé Beauregard s'oppose à cette preuve et le juge maintient la prétention du défendeur.

M. Parent dit cependant qu'il a toujours connu Gendreau comme un malade. En questionnant, le témoin dit qu'il était près du chemin quand il a rencontré la victime. Il avait un fanal à la main et ceci l'empêchait de voir distinctement ce qui se passait sur la route. Il n'est resté que dix minutes à la grange et est revenu chez lui pour aller soigner ses pones. Il jure cependant, que si une voiture était passée il l'aurait entendue.

Q. — Vos cochons gardaient le silence?" Hilarité générale. L'huisier audientiel impose le silence.

Comme M. l'abbé Beauregard interroge le témoin sur la question de temps, le juge l'interrompt pour demander à ce que la défense ne pousse pas trop loin les détails: "Votre client, dit-il, ne sera ni condamné, ni accusé sur une différence de temps de quelques minutes. Si vous voulez prouver quelque chose par une avance ou un retard de cinq minutes je serai prêt à vous les accorder dans le sens que vous le désirez."

M. Parent déclare alors que le témoin Gendreau marche bien, mais il ne peut pas porter de sacs de farine. Il a emporté, l'autre jour, deux mesures de maïs, et c'est tout ce qu'il pouvait porter.

DAMASE PARENT

filis du témoin précédent, est alors interrogé. C'est lui qui, en compagnie de son frère, a trouvé le cheval et la voiture de Gendreau, le lendemain du crime. Il était en compagnie de son père quand celui-ci a rencontré madame Gendreau, mais il dit que son père n'était pas sur la route, mais dans la cour, quand la rencontre a eu lieu.

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

31 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT: QUOTIDIENNE \$2.00 par an, \$1.00 par semestre, \$0.50 par mois.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 31 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 31 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE TOTAL DE LA SEMAINE 16 JUIN

Table with 2 columns: Day (LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI) and Circulation (91,278, 91,281, 91,294, 91,297, 91,315, 114,764).

TOTAL 571,219 HEBDOMADAIRE 49,372

MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE 95,203

NOS CANADIENS

M. P. N. BRETON



M. Pierre Napoléon Breton est né à Montréal le 10 juin, du mariage de François Breton et de Victoire Honev.

Il fit ses études chez les révérends Pères de la Doctrine Chrétienne. Dès l'âge de treize ans il prenait le temple chez un banquier. Il fut aussi à l'école de MM. Beauchemin et Valois, puis Cadieux et Derome.

En 1889 il publia un ouvrage sous le titre: "Le collectionneur", en 1894 il publia: "L'histoire illustrée des monnaies et jetons du Canada".

M. Breton est un collectionneur, mais s'occupe surtout de mutualité. Il est membre de plusieurs associations mutuelles, organisateur suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, membre de la haute cour de Québec des Forestiers Royaux et en 1897 il fut nommé Suprême Porte Glaive.

Il a été nommé représentant officiel de l'Ordre des Forestiers Indépendants à l'exposition de 1900, à Paris.

Il épousa Mlle Marie-Louise Lafontaine en 1879. De cette union 12 enfants naquirent dont neuf sont encore vivants.



en sa faveur; aussi, dès le seuil, l'enveloppait-il d'un regard inquisiteur.

—L'impression qu'il recevait de ce premier contact le troublait rarement.

—L'impression fut à l'avantage de Le Floch.

—Sans doute, le prisonnier avait des traits émus, les yeux égarés, les vêtements, la barbe et les cheveux en désordre; sa figure éternelle gardait de ses cruelles luttres intérieures, de l'extrême tension de sa volonté, quelque chose de dur, mais sa physionomie respirait une si évidente loyauté, que le brave avocat se sentit gagné déjà à sa cause; il ne s'inquiéta pas de savoir s'il avait devant lui un innocent ou un coupable, il ne vit en Le Floch qu'un malheureux, pantelant d'une souffrance peu ordinaire, et dont il sentait naître en lui une grande sympathie mêlée à une immense pitié.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail hier soir, à laquelle on a expédié plusieurs affaires assez importantes.

Après le dernier rapport spécial de M. Wright, commissaire du travail du Massachusetts, les manufacturiers de chaussures ont un gain de 21 heures et 22 minutes sur chaque cent paires de chaussures.

L'union locale No 1127 des employés de manufactures de portes, châssis, etc., a procédé ces jours derniers à l'élection de ses officiers pour le prochain terme avec le résultat suivant: MM. A. Martel, président; O. Gagnon, vice-président; O. Desroches, secrétaire-archiviste anglais; F. X. Dufresne, secrétaire-archiviste français; L. Bouthillier, secrétaire-financier; J. Bertrand, trésorier; E. Priem, conducteur; A. Boileau, gardien; J. Béland, et A. Préfontaine, auditeurs; J. Poirier, O. Desroches et F. Couturier, syndics; A. Martel, M. Thauvette, A. Préfontaine et J. J. Ryan, délégués au Conseil de District; E. Boyer, délégué au Conseil des métiers et du travail.

Dimanche prochain, l'union No 373 des débardeurs, tiendra à ses salles, 288 rue Saint-Paul une assemblée exclusivement intéressante, à laquelle on discutera plusieurs sujets très importants, entre autres celui du grand pique-nique qui devra avoir lieu le 3 septembre prochain, jour de la Fête du Travail.

Tous les membres sans exception sont priés d'être présents à cette réunion qui s'ouvrira à 2 heures précises de l'après-midi.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est réuni hier soir en assemblée régulière, sous la présidence de M. J. C. Tardif.

Les lettres de créances suivantes sont acceptées et confirmées, puis les délégués admis à siéger: MM. Arthur Savage de l'union No 317, des tailleurs-couturiers; Emile Pelletier, C. T. Poirier, Jos. Nelson et M. Paquette, de l'union No 349, des peintres et décorateurs.

Le rapport du comité exécutif est discuté et adopté clause par clause.

Une motion des délégués J. C. E. Tardif et Poirier à l'effet de rescinder la motion adoptée à la dernière séance et par laquelle le conseil blâmait le gouvernement d'avoir nommé M. Monday, à la position d'inspecteur de manufactures, souleva une vive discussion.

M. Tardif dit que le conseil a agi trop précipitamment sur cette question, et avant d'avoir obtenu les renseignements nécessaires. Il est d'opinion que le conseil ne devrait pas ainsi blâmer le gouvernement sans prendre les informations nécessaires.

Plusieurs autres délégués expriment l'opinion que le seul fait de ne jamais consulter le conseil à propos de ces nominations qui intéressent si vivement les ouvriers devrait être suffisant pour blâmer le gouvernement provincial. Finalement la motion adoptée à la dernière séance est maintenue.

Le comité du label se plaint qu'il ne peut siéger à la bâtisse Saint-Joseph les 2e et 4e de jeudi faute de salle. Après discussion il est résolu d'allouer la somme de un dollar par mois au comité pour une salle et de lui en laisser le choix.

L'Union Centrale Fédérée, de la Pennsylvanie, fait savoir au conseil qu'elle a adopté une résolution priant la Fédération Américaine de nommer un organisateur dans toutes les grandes villes d'Amérique et demande à ce conseil d'en faire autant. Cette lettre est mise en file.

L'Union Internationale des charpentiers a favoré; aussi, dès le seuil, l'enveloppait-il d'un regard inquisiteur.

—L'impression qu'il recevait de ce premier contact le troublait rarement.

—L'impression fut à l'avantage de Le Floch.

—Sans doute, le prisonnier avait des traits émus, les yeux égarés, les vêtements, la barbe et les cheveux en désordre; sa figure éternelle gardait de ses cruelles luttres intérieures, de l'extrême tension de sa volonté, quelque chose de dur, mais sa physionomie respirait une si évidente loyauté, que le brave avocat se sentit gagné déjà à sa cause; il ne s'inquiéta pas de savoir s'il avait devant lui un innocent ou un coupable, il ne vit en Le Floch qu'un malheureux, pantelant d'une souffrance peu ordinaire, et dont il sentait naître en lui une grande sympathie mêlée à une immense pitié.

LA PLUS GRANDE DU MONDE

Telle est la Brasserie Anheuser-Busch. Elle couvre 128 acres—équivalant à 70 pâtés de maisons. Elle peut emmagasiner 600,000 barils. Elle donne de l'emploi à plus de 6,000 personnes.

Ventes pour 1905 1,403,788 Barils de Bière

ce qui surpasse les ventes de n'importe quelle autre brasserie du monde.

Anheuser-Busch Brewing Ass'n St Louis, E. U. A.

FRASER, VIGER & CIE, Distributeurs

chers afin que le cortège puisse se mettre en marche à 7 heures.

Ce soir, l'union des briquetiers tiendra à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée régulière à laquelle des affaires de la plus haute importance seront discutées.

Les plâtriers de l'union sont instamment priés de se rendre aussi ce soir à la salle Saint-Joseph, pour une assemblée fort intéressante et à laquelle plusieurs sujets nouveaux seront discutés.

Grandes assemblée régulière ce soir de l'union des ouvriers caennais, au lieu ordinaire des réunions, salle Forest-Edouard, pour affaires très sérieuses. On s'occupera à cette même assemblée de la mise en nomination des officiers pour le prochain terme.

EXCURSION A NEW-YORK L'excursion annuelle d'été via le New-York Central, à New-York City, vendredi, le 29 juin, offre une magnifique occasion de passer le jour de la Confédération dans cette ville, en même temps d'assister à la célébration du 4 juillet et de visiter les différentes stations balnéaires dans le voisinage.

Ottawa, 22. — Le Dr Lee de Forest, en faisant bien des expériences à la station de télégraphie sans fil, a vu la mort de près.

Les exercices de gymnastique ont été des mieux réussis.

Une marionnette de scènes comiques des tribunaux correctionnels a été aussi fort goûtée. Les acteurs étaient MM. O. Dionne, Chas. Lavoy, L. G. Vallée, H. Ainey et Mlle G. Girard.

Les chants et dialogues ont eu aussi beaucoup de succès.

Le programme varié qui a été si bien exécuté avait des mieux choisis. M. Lamoureux avec tout le talent qu'on lui connaît, a chanté plusieurs chansons de Boitrol et a été à maintes fois rappelé.

Les membres de ce cercle sont invités à prendre part à la procession de la St Jean-Baptiste dimanche prochain, avec la section St Pierre.

La procession se formera en face de la St Jean-Baptiste à 8 heures précises.

—Ah! mon pauvre garçon, comme je comptais à votre peine! Mais vous avez raison de compter sur moi pour faire cesser cette incertitude qui vous tue. Vous m'exposerez notre affaire un autre jour, je vous quitte pour courir immédiatement à Paris; ce soir, vous serez fixé, et demain peut-être, vous ramènerai vos chéris.

—Le Floch eut un geste désabusé. M. Courtois lui tendit la main.

—Courage, mon ami, et bon espoir! L'excellent homme tint sa promesse. Muni d'une autorisation spéciale, il était de retour à la nuit.



Pourquoi Pas

Vous convaincre par vous-même, que nous vendons les Epiceries, Provisions et Liqueurs à bon marché?

Donnez-nous un Ordre d'Essai

- 20 livres sucre blanc... 25c
3 livres graisse sché... 25c
3 boîtes blé d'inde... 25c
Cocoanut râpé... 25c
2 boîtes Fava... 25c
2 boîtes Shredded Wheat... 25c
2 boîtes Fry Cocoa... 25c
3 paquets café... 25c
6 morceaux savon Comfort pour Maitre... 25c
Prunes en boîtes — Greenagates... 10c
Tomates, la boîte... 10c
Gros fiascs marinades de 85 cents, pour... 25c
Empois Bee, le paquet... 10c
Petite eau française, la boîte... 125c
Confitures en saux 7 livres... 25c
3 sacs sel blanc, pour... 10c
Caisip, grandes bouteilles... 25c
1 livre miel pur... 25c
3 paquets vermicelle ou macaroni français pour... 25c

LIQUEURS

- Gin D. K., 25 cents, 55 cents... 85c
Whisky... 175c
Scotch, grand clack... 25c
Bon vin canadien, le gallon... 10c
Vin Bordeaux, la bouteille... 225c

PLOURDE & SIROIS

110 St Laurent.

JOLIE FETE A NAZARETH

Une séance des plus intéressantes a été donnée, hier soir, par les petits enfants du Jardin de l'Enfance de l'Assistance Nazarenne dans la grande salle de cette institution.

Les exercices de gymnastique ont été des mieux réussis.

Une marionnette de scènes comiques des tribunaux correctionnels a été aussi fort goûtée.

Les chants et dialogues ont eu aussi beaucoup de succès.

Le programme varié qui a été si bien exécuté avait des mieux choisis.

Les membres de ce cercle sont invités à prendre part à la procession de la St Jean-Baptiste dimanche prochain, avec la section St Pierre.

La procession se formera en face de la St Jean-Baptiste à 8 heures précises.

—Ah! mon pauvre garçon, comme je comptais à votre peine! Mais vous avez raison de compter sur moi pour faire cesser cette incertitude qui vous tue.

—Le Floch eut un geste désabusé. M. Courtois lui tendit la main.

L'UN DE NOS COMPLETS D'ETE

La St-Jean-Baptiste

Vous procurera le confort quelque chaude que soit la température.

Notre grande Fête Nationale n'a lieu qu'une fois l'an — vous devriez avoir un nouveau complet pour la célébrer dignement.

PRIX : \$10, \$12, \$15, \$18. "MALE ATTIRE" Tailored Clothes.

3 Magasins : Angle des rues Craig et St-Pierre, 61 Sainte-Catherine Est, Près du Théâtre Français.

Combattez la faiblesse

La pâleur et la faiblesse sont une preuve évidente de la pauvreté du sang.

Méfiez-vous! C'est le chemin de l'apémie, purifiez et enrichissez votre sang avec le

Vin St. Michel

sous sa généreuse influence, l'estomac se réchauffe, les muscles entrent en travail, les sucs gastriques se renouvellent et reconquissent leur efficace énergie et l'appétit s'ouvre à chaque fois que sonne l'heure du repas.

Boivin, Wilson & Cie Seuls agents Montreal

Eastern Drug Co. Agents pour les Etats Unis Boston, U.S.A.

devenue folle, la ville devra pourvoir à son entretien dans le cas où elle ne retrouverait pas ses parents et encore faut-il que ces parents soient le père ou la mère.

Un cas qui sera soumis à la commission d'entretien des aliénés et des indigents est en ce moment en discussion.

Erivan, Russie Caucasique, 22. — Un combat se poursuit entre Tartares et Arméniens.

Vous ne pouvez pas jouir d'une santé parfaite si vos intestins sont constipés.

Constipation signifie attaques de bile, indigestion, maux de tête, sautes, vertiges, perte d'appétit, sang pauvre.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

SOIREE DE GALA

CINETTE

La Fille du Forçat

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

—Ma femme... ma fille!

—C'est dit le juge, vaincu, veuillez signer votre interrogatoire.

LA PRESSE

MONTREAL, 22 JUN 1906

LE BILL DU DIMANCHE

"La Presse" n'aurait pas besoin de revenir sur le projet de loi dont le Parlement s'occupe dans le moment.

En somme, les députés canadiens-français n'aiment pas les restrictions dominicales; nous ne devons pas ignorer, non plus, qu'il s'est glissé des abus dans l'observance de ce jour consacré au Seigneur.

Le point qui nous frappe le plus est la restitution aux Provinces du droit que lui avait enlevé les hauts tribunaux de légiférer sur l'observance du dimanche.

La disposition la plus importante est celle qui concerne l'ouvrier forcé de travailler le dimanche. Quelques industries, en effet, ne peuvent suspendre leurs opérations un seul jour de l'année; mais, l'employé n'est pas une machine.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les questions de détail; mais, il est certain que le Bill est bon.

SURTAXE MOBILE

Le règlement Carter n'aurait jamais dû être accepté en première lecture et la motion proposant la deuxième lecture devrait être repoussée sans discussion.

La commission spéciale nommée pour l'étude de ce règlement et pour engager des pourparlers avec la compagnie s'économiserait beaucoup de travail et d'ennuis, si, dès sa première séance, elle déclarait que ce règlement est contraire aux intérêts de la ville et des citoyens.

Cette mesure est une des plus mauvaises qu'on ait encore présentées au Conseil; elle compromet les finances de l'avenir en échange d'un avantage mesquin et passager pour toujours la ville de Montréal au joug de la Compagnie des Chars Urbains.

L'échevin Carter a expliqué son règlement en disant que la ville avait besoin d'argent pour la construction, la réfection et l'entretien de ses rues; que faute de pouvoir créer des taxes nouvelles on ne pouvait rien faire de mieux qu'accepter la proposition faite l'an dernier par l'hon. L. J. Forget, proposition ayant servi de base au présent projet de règlement.

"La Presse" diffère complètement d'opinion avec le représentant du quartier Ouest. Il est possible, avec un sacrifice insignifiant de la part des contribuables de trouver les \$100,000 par an demandées aux Petits Chars, jusqu'à l'expiration du contrat actuel, et de pouvoir emprunter le capital représentant cette annuité sans même avoir recours au vote des propriétaires et sans engager la propriété montréalaise.

Avant d'indiquer le plan permettant de réaliser ce projet financier, nous allons d'abord établir tout ce que la ville perdrait en annulant le contrat actuel.

La clause de rachat inscrite dans le règlement 210 (section 36) est très claire et très avantageuse pour la ville. Nous la donnons tout au long pour permettre à nos lecteurs de l'apprécier.

SEC. 36. — Il est convenu entre la corporation et la dite compagnie que le présent arrangement ou contrat pour la construction et la mise en opération du dit tramway électrique, se continuera pendant une période de 30 années à partir du 1er août 1892. A l'expiration de la dite période de 30 années et à l'expiration de chaque période de vingt années subséquentes, la cité aura le droit, après un avis de six mois donné à la Compagnie, dans les douze mois qui précéderont immédiatement l'expiration des dites 30 années, ainsi qu'après un pareil avis de six mois et aux mêmes conditions, à la fin de chaque cinq années subséquentes de s'approprier la dite voie ferrée, ainsi que les immeubles et dépendances, le matériel et les voitures appartenant à la Compagnie, et nécessaires à l'exploitation de la dite voie ferrée et au service de la voie, qui sera livrés par des arbitres, et dit pour cent en sus de l'estimation. Les dits arbitres seront nommés comme suit: un par la Cité, un par la Compagnie et le troisième par un Juge de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Montréal.

Cette clause de rachat est nette, claire, ne laisse place à aucune ambiguïté et ne contient rien concernant les franchises, le "going concern," etc.

En 1922, c'est-à-dire dans seize ans, la ville redeviendra maîtresse de ses rues et possèdera un système de tramways électriques rien qu'en payant à la compagnie des Chars Urbains la valeur de son matériel et de ses immeubles, plus dix pour cent.

Si la ville veut exploiter, c'est-à-dire municipaliser, elle pourra le faire; si elle croit mettre ce système en régie, le louer, l'affermir, il lui sera loisible alors d'obtenir de la présente compagnie ou de toute autre combinaison capitaliste des arrangements en rapport avec les conditions de notre existence municipale en 1922.

Mais, dira-t-on, la ville perdra \$100,000 par an, la valeur du plat de lentilles qui lui servira annuellement la Compagnie des Chars Urbains pendant seize ans. Et la ville a besoin de ces \$100,000 pour ses rues, ses trottoirs, etc.

Ce qu'on a exploité le peuple avec ces rues et ces trottoirs depuis vingt ans est incalculable! Bien que cette exploitation ait été des mieux calculées.

Si la ville a besoin de ces \$100,000, qu'elle les demande aux contribuables, aux contribuables ayant tout intérêt à ne pas livrer la belle part de leur actif pour une bagatelle de \$100,000 par an pendant seize années.

Les taxes de la ville donneront en 1906 — en déduisant les revenus de la taxe scolaire — une somme d'environ \$3,800,000; qu'on prélève en plus des taxes actuelles, et sur toutes les taxes, une taxe additionnelle de trois pour cent de ces taxes — c'est-à-dire qu'un contribuable paiera \$1.03 au lieu d'une piastre ou \$103 au lieu de \$100 — et voilà de suite une somme de \$114,000 par an de trouvée pour notre budget civique, sans que les contribuables soient pressurés.

On objectera que cette augmentation horizontale augmentera la taxe de l'eau de \$32,000 par an. A cela nous répondrons que nous enoignons un principe dont il sera temps de discuter l'application quand il aura été admis.

Pour pouvoir prélever cette taxe la ville devra en obtenir l'autorisation à Québec, autorisation qui pourrait être demandée sous la forme de l'amendement suivant:

La ville est autorisée à prélever sur toutes les taxes, licences etc., actuellement en force, ou pouvant devenir en force, une surtaxe générale uniforme, ne pouvant s'élever à plus de dix centimes par piastre. Cette surtaxe pourra être désignée sous le nom de SURTAXE MOBILE, et sa quotité sera établie tous les ans, au mois de décembre, lors du vote du budget civique.

On voit de suite l'énorme importance de cette surtaxe mobile pour la bonne administration de la ville: elle servira de pierre de touche.

Les échevins seront jugés suivant le nombre de centimes additionnels qu'ils voteront et les travaux qu'ils auront accomplis ou qu'ils promettront d'exécuter avec cette taxe supplémentaire.

Enfin ces centimes additionnels auront le grand avantage d'intéresser tous les citoyens à l'étude et à l'imposition de nouvelles taxes justes, équitables, sur les personnes ou les intérêts qui, jusqu'à ce jour, ont trouvé moyen de faire fortune à Montréal sans contribuer à l'entretien de la ville.

Actuellement ces personnes sont seules intéressées à la question de nouvelles taxes; les autres contribuables que ces nouveaux impôts ne dégrèveraient en aucune façon ne font aucun effort pour augmenter les sources légitimes du revenu.

Mais le jour où le Conseil dira aux contribuables: Vous payez actuellement 6 ou 7 centimes de surtaxe; si nous pouvons obtenir de Québec le droit d'imposer une taxe sur les dividendes des grandes compagnies, les opérations de telle ou telle nature etc., nous pourrions réduire et même supprimer cette surtaxe.

Ce jour-là tous les contribuables de la ville de Montréal se lèveront comme un seul homme en faveur des taxes nouvelles.

Quant à faire un emprunt dont l'intérêt et l'amortissement seront représentés par le produit de cette surtaxe mobile — disons, représentés par une somme de \$100,000 — on pourra le réaliser quand on voudra en ajoutant à l'amendement ci-dessus le paragraphe suivant:

La ville est autorisée à emprunter, en dehors de la limite de ses pouvoirs d'emprunt, et sans l'autorisation des propriétaires fonciers, une somme dont les intérêts et l'amortissement en... sont couverts et garantis par le produit de la surtaxe mobile, pourvu que la part de ce produit attribuée au paiement de ces intérêts et de cet amortissement ne s'élève pas au-delà de \$100,000 par an.

Et voilà comment on pourra attendre tranquillement l'échéance du contrat actuel avec les Petits Chars, sans se lier pendant un demi-siècle et tout en réparant nos rues et nos trottoirs.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 22 — Les trois séances d'hier de Montréal, contre le ministre des ont été consacrées à la continuation de chemins de fer. Cette motion de M. la discussion sur le bill du dimanche et Ames, qui a été rejetée par une majorité d'habitants de 43 voix, était un nouveau soi-

disent scandale, ou plutôt une nouvelle histoire de l'opposition pour discréditer le gouvernement dans l'opinion publique.

Toute l'affaire soulevée par M. Ames se résume à une simple transaction commerciale. Voici en quelques mots: Un certain M. Lodge a vendu au gouvernement un terrain de 18 acres, au prix de \$18,000, pour l'agrandissement des propriétés du gouvernement pour fins de chemins de fer, à Moncton, N. B. Le gouvernement n'a consenti à payer cette somme que sur un rapport favorable fait par une commission locale d'experts, laquelle commission comprenait une couple de conservateurs influents de Moncton. Les commissaires furent d'accord à déclarer dans leur rapport que le terrain dont l'achat était nécessaire pour accommoder l'intercolonial et la Transcontinentale, valait \$1,000 l'acre.

M. Ames dénonça cette transaction comme scandaleuse, parce que, dit-il, M. Lodge n'a payé que \$10,000 pour le terrain qu'il a revendu \$18,000 au gouvernement. M. Ames prétend que c'est immoral d'avoir permis à M. Lodge de faire \$8,000 de profit sur cette transaction. Si M. Lodge avait obtenu ce terrain pour rien d'un oncle défunt, M. Ames réclamerait-il que le gouvernement est coupable de l'avoir acheté au prix de \$18,000, même lorsque ce chiffre a été fixé par une commission d'évaluateurs absolument impartiaux?

La motion Ames a soulevé un débat auquel les députés des provinces maritimes, y compris les hon. MM. Eumerson et Fielding ont pris une part active; mais cette affaire n'est qu'une alimette non-souffrante comparée aux "scandales" de la "North Atlantic", de l'"Arctic" et des terres de l'ouest, autant de ballons crevés.

Le bill concernant l'observance du dimanche a fait quelques progrès hier, après quoi, il fut ajourné à lundi prochain.

Les seuls députés de Québec qui ont fait de l'opposition à certaines clauses du bill, représentent des villes, entre autres, Montréal et Québec, où diverses compagnies privées ont des intérêts particuliers. Il est vrai que M. Bourassa, le député de Labelle, a prononcé un discours à l'empereur-pièces contre le bill, du commencement à la fin, qu'il dénonce comme anti-libéral et contraire aux idées politiques du Premier Ministre. M. Bourassa semble oublier que M. Laurier occupe une toute autre position que le député de Labelle, étant le Premier Ministre d'un pays composé de neuf provinces dans lequel Québec ne compte que pour une unité.

Après tout, avec tout le respect dû aux opinions de M. Bourassa, il est une chose certaine, savoir: que les comités ruraux sont favorables à la loi projetée, et que l'opposition faite par le député de Labelle ne représente pas la majorité de l'électorat. J'ai eu l'occasion de consulter la plupart des représentants de la province de Québec sur le bill, et je ne crois pas me tromper en disant que les neuf-dixièmes sont en faveur de la loi, telle qu'elle est.

BLAISE.

CHOSSES ET AUTRES

Un évêque vient de mourir, au Brésil, qui avait une particularité très remarquable: il était nègre et le seul de sa couleur dans tout le clergé catholique.

Il s'appelait Silveri Gomey Pimenta et exerçait son sacerdoce à Maracana. Ce prêtre était né de parents esclaves. On le mit au séminaire, où il ne tarda pas à donner des preuves de talent et à conquérir les sympathies générales.

En dépit des préjugés sociaux, qui lui étaient défavorables, il fut successivement investi de hautes charges ecclésiastiques, qu'il remplit avec distinction, et qui le conduisirent bientôt, quoique jeune encore, à la dignité épiscopale.

Le roi du Cambodge, qui vient d'arriver à Paris, a un nom assez difficile à retenir. Le voici, textuellement: "S. M. Préta Bat Samdech Préta Sisowath Chamchokrapong Harirach Bismithor Phouvanaykraykeofa Sobapey, roi du Cambodge".

— Mince de carte de visite! disait Gavroche!

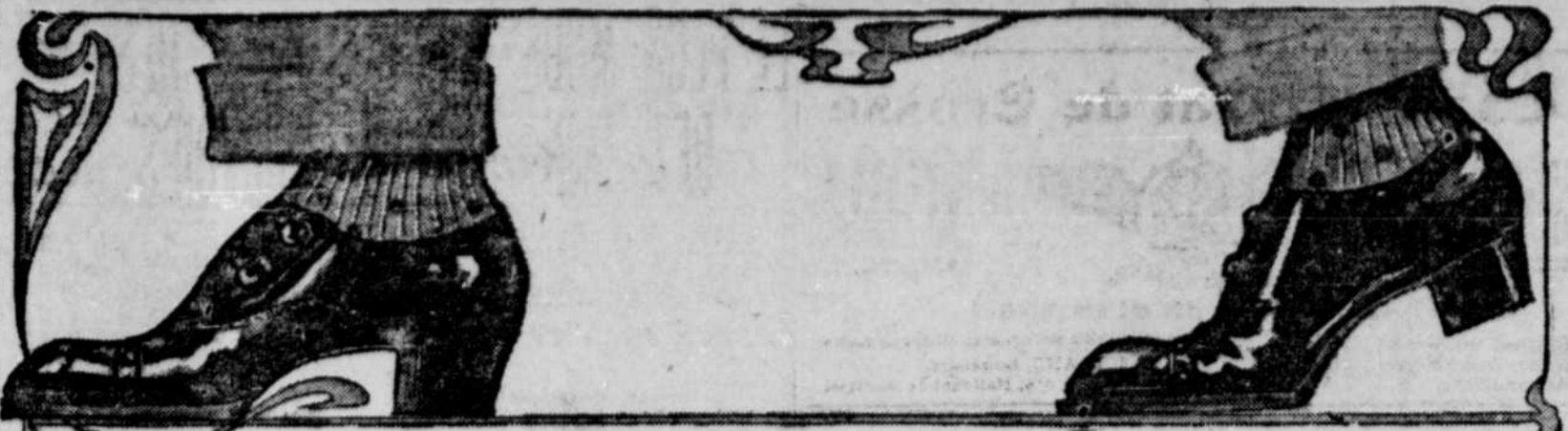
Le record de la valse. C'est un certain Corsini Gualtiero, qui le détient.

Ce valseur intrépide avait invité tous les danseurs de Paris et autres lieux à venir, le lui disputant dans une salle de bal de la rue de la Douane. Il s'en présente neuf — neuf concurrents des plus sérieux. L'un valse deux heures sans s'arrêter. Plusieurs dépassèrent trois heures; une fillette de onze ans tint tête au recordman pendant 4 heures. Il y en eut qui s'arrêtèrent après six heures et d'autres qui poussèrent jusqu'à neuf. Le plus redoutable dura onze heures consécutives. Mais quand il s'arrêta, Corsini Gualtiero valsa toujours. Il valse deux heures encore et ce n'est qu'après treize heures de danse sans arrêt, qu'il consentit à se reposer haleine.

Pianos à queue et pianos droits, oeuvre de John Brinsmead and Sons, dont la renommée est universelle. Ces instruments sont fabriqués spécialement pour le climat canadien. Layton Bros., seuls agents pour Montréal. Entrepôts: 144 rue Peel.

CHANGEMENT D'HORAIRE SUR LE QUEBEC SOUTHERN

A partir de samedi, 23 juin, et chaque samedi suivant, le train de voyageurs du "Quebec Southern" qui quitte Montréal pour Sorel, Pierreville et les stations intermédiaires à 5.16 heures p. m. laissera la gare du Grand-Tronc à 4.50 heures. Les autres jours de la semaine, le train partira comme d'habitude à 5.10 heures p. m.



Les Favorites de la Mode en fait de Souliers pour Hommes et Femmes

On Trouve tous les Styles Nouveaux et Élégants au Boston Shoe Store.

Juin est tout spécialement un mois d'affaires pour nous. C'est le mois du soulier frais et confortable, le roi des chaussures — la chaussure bien faite, à l'aspect élégant, et seyante à la perfection. Aucun autre magasin offre un meilleur choix. Non seulement nous avons les stocks les plus considérables, mais, pour la qualité, les prix sont nulle part aussi attrayants et raisonnables.

Prix de notre Grande Spécialité \$3.50 Tons Styles en 1-4 de points.

Boston Shoe Store, Angle Ste Catherine et Mansfield.



De 20 à 60 cents la livre

LES THES DE STROUD

Maintiennent leur Supériorité

Ils forment une classe à part

On a essayé en vain de mille manières à entraver notre commerce qui ne fait qu'aller en augmentant.

529 Ste Catherine Est EST 72, 151 Saint-Laurent EST 203, Rue Saint-Laurent Angle de la rue Napoléon EST 203, 622 Notre-Dame Ouest MAIN 1116

Advertisement for Fry's Chocolate, featuring the text 'L'ÉPREUVE DU TEMPS' and 'Chocolat AU LAIT Fry'. It also mentions 'LA MAISON LA PLUS ANCIENNE DANS CETTE LIGNE, ÉTABLIE EN 1728.'

D. MASSON & CIE, seuls agents, - - MONTREAL et TORONTO.

ARGENT A PRETER

Argent à vous avez besoin d'argent et ARGENT qui vous avez des ARTICLES DE ARGENT MENAGE, des pianos, des orgues, des bicyclettes, des chevaux ou des voitures, venez nous voir, et nous vous avancerons l'importance qui montant depuis \$10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petite paiement mensuel ou hebdomadaire au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent quand que vous le demandez. Venez vous enquêter de nos conditions. Téléphones Main 4174. Demandez Loan & Broxerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 187 St Jacques. S. B. J. GARDIN, GÉRANT.

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites, Tas de mauvaises odeurs. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfr Co., 44 Toronto, Canada. 145-B

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co., LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL — 21 rue Saint-Louis. Téléphone No 63. BUREAU DE QUEBEC — 21 rue Saint-Louis. Téléphone No 63. BUREAU D'OTTAWA — 49 rue Sparks. Téléphone No 1844. Et dans les édifices du Parlement. TAUX DE JOUR — 10c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire. TAUX DE NUIT — 50c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire. Distribution gratuite des messages par des messages en uniforme. Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.

DOMINION DEFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, LTD

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMMESTÉDS DU NORD-OUEST

TOUTE section de nombre pair de Terres dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 20 non réservés pour être pris comme homestead par toute personne ne trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins, qui sera considéré comme un homestead d'ici le 1er août 1906. L'entrée devra être faite personnellement au Bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre. DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions et rapports suivants: (1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'ici le 1er août de chaque année au cours de trois ans. (2) Si le père ou la mère, si le père est décédé — de toute personne qui est digne pour faire l'entrée d'un homestead d'après la tenue de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par l'acte de cet acte, avant que les conditions avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le dit qu'une personne habitera avec le père ou la mère. (3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quand il se résidera sur le terrain, le colon devra donner un avis de six mois, au moins, au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS SUR LES TERRES MINÉRIÈRES DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à \$10 l'acre pour le charbon mou, et à \$20 pour l'anthracite. L'individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute. QUATRE — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de \$5.00 par année, pour un individu et de \$10.00 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim. Le prix d'enregistrement pour un claim est de \$5.00. Le prix d'enregistrement est de \$5.00. On devra déposer \$100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque \$500 auront été déposés et payés, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à \$100 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 25c pour cent sur les ventes. Les claims de travail de mine dans les placiers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, \$5.00 devant être renouvelés tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur. Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux de 50c par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 25c pour cent collectée sur la production de ce qu'elle excède de \$10,000.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'intérieur. N. B. — Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 150-A

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUSSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire de l'intérieur, "Sous-secrétariat, gare de St-Jacques", seront reçues jusqu'à:

MONTREAL, LE 27 JUN 1906, inclusivement, pour la construction d'une gare à St-Jacques, N. B. Les plans et devis B. B. peuvent être examinés au bureau du chef de gare à St-Jacques, N. B., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut obtenir des "normes" de soumissions. On doit se conformer à toutes les conditions du cahier des charges.

D. POTTINGER, Gérant général, bureau du chemin de fer, Moncton, N. B. 187-10 9 Juin, 1906.

DONAT GAREAU - DENTISTE

908 St Denis, Montréal, Tél. E. 2421. 155-242



Un Groupe de Magnifiques Tissus Blancs Lavables SAMEDI, 15c

On peut supplier chez Scroggie au mar que prononcée, dans les manufactures, de tissus blancs lavables... 20,000 verges des plus beaux tissus blancs lavables, pour costumes, blouses et sous-vêtements, valant 20c et 25c la verge, tous en vente samedi pour la verge 15c

Chemisettes en Suisse brodée

Offre spéciale des tissus à robes les plus recherchées cette saison. Les blouses-surplis, dans toutes leurs variétés, sont entièrement populaires et de vraies belles chemisettes très résistantes, par un heureux hasard, nous en avons acheté une cinquantaine de douzaines en mousseline suisse brodée, avec large empiècement de tulle, de tous les nouveaux motifs et de premier ordre sous rapport. De fait, ces chemisettes valent réellement de \$1.00 à \$1.50. L'avantage que nous avons eu d'acheter ce lot nous permet de d'offrir ce lot samedi, pour, chacune... 69c

Satisfaction en Matière de Vêtements

Ceux qui portent les vêtements de Scroggie obtiennent la conviction intime que tout ce qu'on en dit est bien vrai. Il n'y a pas de défaut dans les parties cachées; on n'emploie, partout, que de la marchandise de premier ordre.

Nos vêtements étant annoncés sur une aussi grande échelle, nous n'aurions que faire de laisser entrer dans notre stock des marchandises qui ne seraient pas en tous points en rapport avec nos annonces.

L'étendue considérable de notre commerce nous permet de nous, de réduire le prix de vente, et à nos fournisseurs de spécialiser, ce qui veut dire économie dans la confection.

- 500 habillements en tweed, serge bleue et homespun pure laine, toutes grandeurs, se vendant \$18.00 ailleurs. Prix de vente, samedi... \$9.98
Autres habillements variant de \$3.00 à \$22.00.
350 pantalons en worsted et tweed pure laine, pour hommes... \$2.45
Vestes de fantaisie de \$3.50, pour hommes, magnifiques modèles. Tous les plus nouveaux styles new-yorkais. Prix de vente, samedi... \$1.50
Habits d'été en Alpaga, pour hommes. Excellente valeur... \$1.40
D'autres à \$1.75, 2.56 et \$3.95. Un grand assortiment au choix. Pantalons en duck blanc d'une valeur de \$1.50, pour hommes... 98c
Robes de bain en une grande variété de modèles pour hommes. Prix spécial de vente... \$3.25

Vêtements de Garçonnettes Occasions Surprenantes!

Les mères qui attendaient notre vente d'été à bas prix verront arriver avec joie cette annonce. Nous vous conseillons de vous hâter de venir faire votre choix, tandis que l'assortiment est au complet. La vente commence à 8 hrs a.m.

HABILLEMENTS NORFOLK ET BUSTER BROWN A 3 ARTICLES, de \$5.00 ET \$6.00, en tissus strictement pure laine, confectionnés à la perfection; toutes grandeurs. La plus grande valeur jamais offerte. \$3.50

Superbes habillements blancs et en toiles à \$2.00 et \$2.50. Toutes grandeurs pour enfants de 2 1/2 à 8 ans. Spécial... 59c

Chapeaux en galates et en toiles à \$1.25, pour enfants. Spécial, samedi... 75c

Notre rayon des chapeaux pour hommes va de l'avant de jour en jour. Notre devise est: "La qualité avant tout; nos prix plus bas que partout ailleurs".

Vente spéciale, demain, de 200 canotiers en paille fendus, de \$1.50 pour \$1.00. Nos chapeaux à \$1.90, \$2.50 et \$3.00 sont ce qu'il y a de mieux à Montréal. 150 chapeaux de paille de 60c pour garçonnettes. Spécial... 25c

Casquettes automobile pour dames. Valeur spéciale à... 50c

Vente de Lingerie Blanche de Juin

Les prix sont un agent puissamment lorsque l'on parle d'occasions; mais nous ne comptons pas que sur les prix; la qualité et la confection ne sont jamais sacrifiées; les achats sont faits à des petits profits; ce qui nous permet de vous offrir ce qui tient nos prix à un bas chiffre.

- Chemises de nuit en batiste, col haut, empiècement orné avec dentelles de soie et garnies de dentelle. 89c
Cachecorsets en batiste, garnis de dentelle et garnis de dentelle. 29c
Cachecorsets devant ample, avec empiècement de dentelle et garnis de dentelle, fini à bris. 35c

Le Confort du Corset

On a facilement aujourd'hui le confort du corset, il y a des corsets moulés aux lignes du buste de la femme, et il suffit de venir à ce magasin où sont représentés tous les principaux fabricants étrangers et domestiques, et où ces ajusteurs experts vous désignent le genre de corset qui vous sied le mieux.

Nous faisons une spécialité dans le moment des corsets d'été, corsets en coutil, à devant droit, blancs seulement; ainsi d'été en tulle. Prix spécial... 39c

Vêtements d'Enfants

Les petites filles peuvent s'habiller ici aussi élégamment et à aussi bon marché que leurs grandes sœurs ou leurs mères.

- Robes "Buster Brown", en percale de 1 à 4 ans. Prix... 98c
Robes "Buster Brown" en lin blanc avec empiècement de dentelle et garniture d'insertion de broderie et bordure de dentelle valenciennes, grandeurs d'enfants de 1 à 4 ans. Prix... \$1.39
Jupons à volant avec deux remplis à point d'ourlet, jupe avec large ourlet, grandeurs de 10 à 16 ans. 39c
Caleçons avec remplis et point d'ourlet, grandeurs de 14 à 16 ans. 29c

SCROGGIE, 21ème ETAGE.

Comment la Bonne Nourriture Peut Devenir un Poison

La décomposition n'est pas la digestion, même quand elle se produit dans l'estomac. La nourriture qui se décompose dans le corps après avoir été absorbée, est aussi préjudiciable à la santé que la nourriture décomposée avant d'avoir été absorbée.

Les aliments, en conséquence, nourissent ou empoisonnent, selon le temps durant lequel ils séjourneront, non digérés, dans les intestins.

Les Cascarets sont la sauvegarde la plus simple et la plus efficace jamais découverte contre la digestion lente.

Vendus en petites boîtes émaillées, étant le moitié moins épaisse que votre montre, très à leur place dans votre poche de gilet ou dans la petite-monnaie d'une dame comme s'il s'agissait de la poudre.

Cette boîte émaillée, bord rouge, contient six petites tablettes de bonbons. Une de ces succulentes tablettes facilite la digestion d'une façon étonnante.

Aussitôt dans la bouche, elle active la salivation, qui se met immédiatement à l'œuvre.

La salive se mélange à la pastille de bonbon Cascaret, et aussitôt qu'elle commencent à descendre dans votre gorge, elles se mettent à travailler ensemble.

Maintenant, que font-elles? Le travail des intestins, naturellement, — la digestion.

Certaines gens croient que la digestion ne se fait que dans l'estomac. Mais c'est une grave erreur!

La plus grande partie de la digestion se produit dans les trente pieds d'intestins qui communiquent avec l'estomac.

Maintenant, ces intestins ont 30 pieds de long, et pour cause. Ils sont munis de petites ouvertures, qui poussent les sucs digestifs dans l'aliment absorbé.

La boîte — à gousset de gilet — se vend dix cents, chez tous les pharmaciens. Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparés seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la pesée. Chaque tablette porte, estampée les lettres "C.C.C."

Un échantillon et le fameux petit livre "Course de Constipation", gratis sur demande. Adresses: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. 765-770

VIN BYRRH LE MEILLEUR TONIQUE et aperitif

Violet Frères, Prop., Thuir, Franco. Hudson, Hébert & Co., Ltd., Montréal, Agents pour le Canada.

GROSSE TRANSACTION IMMOBILIERE

M. A. P. Willis, fait l'acquisition de la propriété Redpath, rue Ste Catherine Ouest, au prix de \$16 le pied.

Une importante transaction immobilière s'est effectuée hier, par la vente de la propriété Redpath, située à l'angle des rues Sainte-Catherine et Drummond et actuellement occupée par J. H. Harris, pharmacien. L'acquéreur, M. A. P. Willis, a dû payer \$16 du pied pour le terrain, ce qui est probablement le plus haut prix payé jusqu'à présent dans cette partie de la ville.

Cette vente ne dérangera en rien la maison Harris, dont le bail n'expire d'ailleurs que dans cinq ans. C'est l'intention de M. Willis, dit-on, de construire plus tard un édifice à dix étages et qui sera consacré exclusivement au commerce. M. Willis a reçu les félicitations de plusieurs grands propriétaires de cette partie de la ville, qui devient de jour en jour un centre important de commerce de détail.

Pilules du Dr Chase Danderine

A fait Croître ces Cheveux ET NOUS POUVONS LE PROUVER

En attirant votre attention sur les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins il suffit de vous parler de succès qu'elles ont remportés dans le passé, car elles sont connues dans presque toutes les demeures.

Grâce à leur action directe et spécifique sur le foie, produisant un écoulement hygiénique de la bile, elles régissent et vivifient l'action des intestins. Elles stimulent, en même temps, les reins dans leur élimination des poisons du sang.

Ce procédé de nettoyage mis en oeuvre par les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins signifie guérison parfaite des excès de bile, de l'indigestion intestinale, de la paresse du foie des dérangements des reins et de la constipation.

Il signifie, de plus, restauration de la santé, force et confort là où il y a douleur, faiblesse et souffrance. Il signifie aussi élimination des causes du mal de tête, du rhumatisme, du lumbago, du mal de Bright, de l'appendicite et du diabète.

Les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins, une pilule à la dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands de nouveautés, ou Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Mlle LUCY MAY, 505E 43ième rue Chicago. Danderine rend les cheveux comme de la soie non tissée. Elle produit cet effet soyeux et lustré, tant admiré. Elle renferme des propriétés curatives, rafraichissantes et stimulantes, exactement ce que tout cheveu a besoin et ce qu'il faut aux cheveux clairs et qui tombent. C'est l'unique remède pour les cheveux préparé jusqu'à ce jour qui produit réellement l'attraction capillaire et donne le lustre naturel. Maintenant, chez tous les pharmaciens, trois dimensions. 35c, 50c et \$1.00 la bouteille. KNOWLTON DANDERINE CO., Chicago. A vendre et garnie par THE LYMAN BROS & CO., LTD., Distributeurs en gros, Toronto.

Prenez-vous ... DES... Vacances ?

Tant de petites choses sont nécessaires. Soyez prudent, car tout l'argent de vos vacances sera presque tout dépensé avant votre départ. Il vous faut certainement une multitude de choses. Venez nous voir, nous avons tout ce qu'il faut pour votre confort et vous serez à même d'apprécier l'économie que vous pensez réaliser au

"ANATOLE'S HAT DEN"

- CHAPEAUX Fisherman's Delight, grands et légers, à 35c
PANTALONS en duck... 99c
CHEMISES de négligé avec ou sans collet... 49c
CEINTURES en cuir... 25c
BRETÈLES en cuir... 49c
Etc., Etc.

RENAUD & CIE 77 Boulevard St Laurent. SANS CONTREBUT LA MAISON DU MEILLEUR MARCHÉ A MONTRÉAL

SOLLICITEURS DE BREVETS PATENTES QUI PROTEGENT FETHERSTONAGH & CIE Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29. 111-112-113

SAXE Complets pour les Temps Chauds

à \$10.00 et \$12.00

Sont faits avec les plus nouveaux Habits coupe "Club". Les derniers dessins en Flanelles et Oxford.

GRATIS Une police contre les accidents pour \$1,000.00

A tout acheteur au montant de \$10.00.

SAXE, Magasin à Rayons de Vêtements et d'Articles pour Hommes, Angle des rues Ste Catherine et St Laurent.

VENTE DE LIMITES A BOIS A LA VOIRIE

DANS LA VIEILLE CAPITALE — LA VENTE DES LIMITES A BOIS A EU LIEU CE MATIN ET A RAPPORTE \$96,700.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Québec, 22.—Hier matin, devant une assistance considérable, au lieu, au Parlement, la vente annuelle de limites à bois a eu lieu dans la salle du comité des bills privés.

Plusieurs ministres, marchands de bois, industriels et avocats y assistaient. La séance a été on ne peut plus heureuse.

On y a vendu pour une valeur de \$96,700 et la moyenne du prix payé par mille carré est d'environ \$300.

On a payé jusqu'à \$1,000 le mille carré, c'est un fait sans précédent. M. Boyle a acheté 215 milles sur la Gatineau et a payé depuis \$229 jusqu'à \$265. M. Paradis a acheté 15 milles à \$500 dans le canton Dublin, lac Saint-Jean. Le baron de Lépine a acheté 3 milles à \$325 dans Bonaventure.

M. M. Lefebvre et Mann ont acheté dans Grand-Ouest, 33 milles à \$320. M. Maurice Quinn est-ce lui qui a payé le plus cher il a acheté 5 milles à \$500, dans Grand-Ouest, 2 milles à \$500, dans Restigouche et 5 milles à \$1,000 dans le canton Mackay, Richemont.

La commission de la voirie s'est de nouveau réunie hier après-midi et a accordé les contrats pour la construction de quelques égouts: égout de la rue Wurtelle, de la rue Forsyth à rue Hochelaga, et pour certaines parties de la rue Hochelaga, à M. Lapointe; égouts des rues Davidson et Montgomerie, à MM. L. Giguère et Cie, égout de la rue de Lévis, entre les rues Forsyth et Hochelaga à M. C. Bédard. La dépense sera de plus de \$18,000 payable en partie par les propriétaires.

L'échevin Larivière dit que la ville ouvrira bientôt des négociations avec la commission du Port pour obtenir la cession à la ville de la rue des Commissaires. Le maire dit que la commission du port est disposée à faire cette cession.

M. Barlow devra fournir tous les documents qui se rattachent à cette question. Les nominations suivantes ont été faites: MM. A. Dillon et J. Lamoureux, commiss. J. E. Blanchard, ingénieur adjoint, A. Charvet et W. Bracken, contremaîtres de sections.

Apollinaris "LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Jouit d'une Estime et d'une Popularité qui va CONTINUELLEMENT et RÉGULIÈREMENT en AUGMENTANT et le MONDE CIVILISÉ TOUT ENTIER l'accepte maintenant comme possédant toutes les propriétés d'une EAU DE TABLE IDÉALE et PARFAITE.

TELEGRAPHIE

La fin d'un scandale. Rome, 22.—Sur le conseil du Pape, un prêtre espagnol a réussi à persuader la princesse Evira, fille du prétendant don Carlos, qu'il n'était pas elle qui quittait son amant, le comte Polchi, et entrer dans un couvent.

La princesse est actuellement à Rome, déesse de sa sœur, la princesse Maestri. On espère la reconquérir avec son père avant qu'elle ne prenne le voile.

Le canal de Panama. Washington, District de Columbia, 22.—Le sénat a adopté le projet recommandé par la commission des ingénieurs: le canal de Panama, conformément aux vues du président Roosevelt.

Gigantesque projet. Washington, District de Columbia, 22.—Le sénat a autorisé hier la municipalité de Buffalo à construire un tunnel sous la Erie et la rivière Niagara pour la canalisation de son eau d'aqueduc.

Un ministre. Nouvelle-Orléans, Louisiane, 22.—Une dépeche mande que la ville de Sagua la Grande, province de Santa Clara, Cuba, a été détruite par le feu hier après-midi. Sagua la Grande avait une population de mille habitants. Les détails manquent.

Les féministes. Londres, 22.—Miles Billington et Kenney ont été, hier après-midi, appréhendés par la police pour avoir organisé une manifestation de scandale sur la voie publique et de sabotage d'usine. Ces deux hommes ont été relâchés après avoir donné des garanties.

Les organisatrices d'une démonstration féministe qui avait réuni cinq mille femmes en vue de la démolition de la statue de la chancelière de l'Échiquier. On sait que M. Asquith est la tête noire des féministes qui ont décidé de partir à toutes les occasions.

Miles Billington et Kenney ont été traduits devant le tribunal de simple police, qui les a condamnés à cinq livres de caution, devant le tribunal de simple police, qui les a condamnés à cinq livres de caution, devant le tribunal de simple police, qui les a condamnés à cinq livres de caution.

La commission de la voirie s'est de nouveau réunie hier après-midi et a accordé les contrats pour la construction de quelques égouts: égout de la rue Wurtelle, de la rue Forsyth à rue Hochelaga, et pour certaines parties de la rue Hochelaga, à M. Lapointe; égouts des rues Davidson et Montgomerie, à MM. L. Giguère et Cie, égout de la rue de Lévis, entre les rues Forsyth et Hochelaga à M. C. Bédard. La dépense sera de plus de \$18,000 payable en partie par les propriétaires.

L'échevin Larivière dit que la ville ouvrira bientôt des négociations avec la commission du Port pour obtenir la cession à la ville de la rue des Commissaires. Le maire dit que la commission du port est disposée à faire cette cession.

M. Barlow devra fournir tous les documents qui se rattachent à cette question. Les nominations suivantes ont été faites: MM. A. Dillon et J. Lamoureux, commiss. J. E. Blanchard, ingénieur adjoint, A. Charvet et W. Bracken, contremaîtres de sections.

La commission de la voirie s'est de nouveau réunie hier après-midi et a accordé les contrats pour la construction de quelques égouts: égout de la rue Wurtelle, de la rue Forsyth à rue Hochelaga, et pour certaines parties de la rue Hochelaga, à M. Lapointe; égouts des rues Davidson et Montgomerie, à MM. L. Giguère et Cie, égout de la rue de Lévis, entre les rues Forsyth et Hochelaga à M. C. Bédard. La dépense sera de plus de \$18,000 payable en partie par les propriétaires.

L'échevin Larivière dit que la ville ouvrira bientôt des négociations avec la commission du Port pour obtenir la cession à la ville de la rue des Commissaires. Le maire dit que la commission du port est disposée à faire cette cession.

M. Barlow devra fournir tous les documents qui se rattachent à cette question. Les nominations suivantes ont été faites: MM. A. Dillon et J. Lamoureux, commiss. J. E. Blanchard, ingénieur adjoint, A. Charvet et W. Bracken, contremaîtres de sections.

La commission de la voirie s'est de nouveau réunie hier après-midi et a accordé les contrats pour la construction de quelques égouts: égout de la rue Wurtelle, de la rue Forsyth à rue Hochelaga, et pour certaines parties de la rue Hochelaga, à M. Lapointe; égouts des rues Davidson et Montgomerie, à MM. L. Giguère et Cie, égout de la rue de Lévis, entre les rues Forsyth et Hochelaga à M. C. Bédard. La dépense sera de plus de \$18,000 payable en partie par les propriétaires.

L'échevin Larivière dit que la ville ouvrira bientôt des négociations avec la commission du Port pour obtenir la cession à la ville de la rue des Commissaires. Le maire dit que la commission du port est disposée à faire cette cession.

M. Barlow devra fournir tous les documents qui se rattachent à cette question. Les nominations suivantes ont été faites: MM. A. Dillon et J. Lamoureux, commiss. J. E. Blanchard, ingénieur adjoint, A. Charvet et W. Bracken, contremaîtres de sections.

La commission de la voirie s'est de nouveau réunie hier après-midi et a accordé les contrats pour la construction de quelques égouts: égout de la rue Wurtelle, de la rue Forsyth à rue Hochelaga, et pour certaines parties de la rue Hochelaga, à M. Lapointe; égouts des rues Davidson et Montgomerie, à MM. L. Giguère et Cie, égout de la rue de Lévis, entre les rues Forsyth et Hochelaga à M. C. Bédard. La dépense sera de plus de \$18,000 payable en partie par les propriétaires.

AUDITION D'ELEVES DE MME McMILLAN

L'audition d'élèves de Mme McMillan, hier soir, à la salle des Carabiniers Victoria, fut un succès bien mérité. Ce concert a été un événement artistique très intéressant et a réuni un public nombreux et enthousiaste.

Les applaudissements aux jeunes artistes. Plusieurs se sont montrés très fortes, et nous pouvons donner sans réserve, Mlle M. Geoffroy, P. Bastien, B. Dubois, F. A. Caron, A. Hénault, L. Saint-Jean, A. Labrecque, M. de Bellefeuille, E. Dorval, J. Couillard, Y. Perrault, etc., qui nous ont ravi par leur monotonie de chant et de piano.

Mlle Geoffroy est celle qui a le plus d'avantage au public. Elle a chanté avec un art exquis "Il est doux, Héroïde" de Massenet. Sa voix est puissante, pure, et très agréable. Elle a été très applaudie.

Les autres artistes ont été très applaudis dans ses deux numéros de chant: Sérénade de Moszkowski, et Beau Réve, de Saint-Saëns. Les jeunes chanteuses ont une voix agréable, douce et sympathique; elle a été beaucoup d'âme et de sentiment dans son interprétation de Beau Réve.

Tous ces éloges pourraient s'adresser également à Mlle P. Bastien, qui nous a charmés avec une romance de "Reine de Saba." On ne croirait pas entendre une élève, mais une artiste dramatique. Quelle joie nous a aussi possédée Mlle B. Dubois, voix fraîche qui a égayé, voix charmante. Une mention toute spéciale est due à Mlle Caron, qui a chanté la cantilène de Cinq Mars. Ça été l'une des jolies choses de la soirée.

Les inimitables, vers de Sully Prudhomme, "Les yeux" mis en musique par Tremisot ont été chantés par Mlle Perrault, qui a fait vibrer tout son auditoire.

Parmi les pianistes, il convient de placer en premier lieu Mlle Labrecque, qui est réellement une artiste, et qui joue d'une façon supérieure. Citons encore Mlle Saint-Jean, qui nous a donné une brillante exécution de la Fugue de Raff, et Mlle Brossard, qui a à présentement enlevé la Fugue de Grieg. Ce sont là des pianistes d'avenir.

Citons encore parmi les artistes que nous avons entendus avec plaisir: Mlle Forestier, L. Langevin, A. Tremblay, M. Lavery, L. Leduc, M. Ferguson, L. Leduc, B. Barrette, Roy, T. Lamermeur, A. Desjardins, R. Lefebvre, L. Terrence, V. Bessette, J. Robichaud, M. Mongeais, A. Trudel, M. Valois, L. Larocque, E. Fortier et M. Lalonde.

Le concert s'est terminé par une distribution de prix.

NOMINATION

M. Trévisi Vadeboncoeur, huissier audencier de la Cour de Circuit, a été nommé gardien en chef du nouvel édifice du palais de justice.

LA TRAGÉDIE DE SAINT-CESAIRE

Suite de la première page

Le lendemain matin, en compagnie de son frère Richard, il trouva le cheval de Gendreau et alla l'avertir.

Interrogé par M. Gendreau, il dit qu'il n'y avait pas de boue sur la roue et que le temps était clair quand la voiture est partie. Il a accompagné son père toute la soirée. Il n'a pas vu M. Gendreau, mais l'a entendu parler à son père.

Le samedi matin, il a trouvé la voiture à cinq heures et demie et a vu M. Gendreau, qui a trouvé habillé et qui est préparé à partir au village tout de suite. Il a aidé à retirer la voiture de la position où elle se trouvait.

Rémy Brodeur, le jeune messager du téléphone, est ensuite appelé. C'est lui qui, sur les ordres de M. Mailloix, a été chez M. Gendreau, le soir du Vendredi Saint, pour un message à Mme Gendreau, pour lui dire de venir au téléphone.

Il a remis le message à Mme Gendreau et est revenu au village, chez M. Mailloix, puis au bureau de poste. C'est à cet endroit qu'il a rencontré Lapointe. Il est allé au bureau de poste vers huit heures ou huit heures et cinq minutes et c'est à ce moment que Lapointe lui a demandé : "D'où venez-vous?"

"Je viens de chez la femme Dupont, pour lui dire de venir au village," répondit le témoin.

"Est-ce la femme qui vient ou son mari?"

"Le témoin dit qu'il a répondu que c'était bien Mme Gendreau, et Lapointe a renouvelé sa question à deux reprises.

LA, les deux hommes se sont séparés. Il y avait la présence de plusieurs personnes. D'autres James gens ont entendu la conversation. Le témoin en compte quatre. L'accusé ne paraissait pas ivre.

Le juge se fait alors apporter

LE PLAN DES LIEUX DU CRIME

et il se rend compte de la topographie des endroits cités par le témoin.

En transposition, il dit que c'est Lapointe qui lui a parlé le premier, rencontrés avec l'accusé étaient restés mais il ne l'avait jamais vu auparavant.

L'accusé voit dit à Lapointe, avant que celui-ci le demandât, que Mme Gendreau vivait au village. Il dit que Lapointe connaissait l'accusé, et qu'il a fait un tour de la maison.

Le témoin dit ensuite que le docteur qui a été donné à Lapointe a été donné par sa femme, mais il dit que c'est son argent et qu'il a donné ordre à sa femme de payer ce dollar.

Questionné sur le fait de savoir s'il a offert des peaux en vente le dimanche qui a suivi le crime, l'accusé répond qu'il a été à "Hotel Robidou" et que celui qui lui avait fait une offre l'a ensuite retiré.

Le témoin déclare ensuite que sa femme a mangé un bon souper; mais il ne peut être précis sur ce que sa femme a consommé et il ne se souvient plus du témoignage qu'il a donné à l'enquête préliminaire.

La défense lui demande alors s'il n'est pas vrai que, depuis sa maladie, il n'a été vu avec un sac d'avoine sur le dos, et c'est Gendreau qui a été pris par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

LA SEANCE D'APRES-MIDI

Après avoir tenu la Presse à Saint-Hyacinthe, 22 — C'est à pas de tortue qu'avait le procès de "Puce" Lapointe et à la procédure ne sont pas plus accélérés par le juge, je suis menacé d'une amende de jours, et un seul témoin a été fait de la cause et interrogé, aujourd'hui. Il est vrai qu'une bonne partie de la matinée a été prise par une tige de l'avoine Lussier demandant ce que la mise en accusation de Gendreau, accusé de parjure, soit déclaré nul et non avenue et aussi par le fait que le témoin n'aurait pas été arrêté pour présenter les plans du village de Saint-Césaire, plans relatifs à la station des endroits où la victime a été trouvée et où le meurtrier est supposé avoir passé.

DESASTREUSE CONFLAGRATION A NICOLET

Suite de la première page

Il naquit à Cherbouge du mariage de Thomas Nicolet, messager ordinaire de Cherbouge à Paris, et de Marguerite De Lamar, il arriva de la Nouvelle-France, l'an 1618.

Il avait reçu dès l'enfance une éducation forte, virile et chrétienne. Arrivé au Canada, il se familiarisa vite avec la langue des Algonquins et renoua ses rapports avec les services signalés à son pays et à sa religion. C'était le bras droit de Champlain dans ses traités avec les sauvages et l'interprète fidèle des missionnaires dans leur noble mission.

Il s'était aussi appliqué à apprendre la langue des Hurons qui n'était autre que la langue iroquoise. Ce fut un grand explorateur et sa vie fut irréprochable. Il mourut en 1642, victime de son dévouement, alors qu'il fut envoyé à Québec, en députation auprès du gouverneur pour offrir des cadeaux et le barbare de la part des sauvages.

Le Conseil de Nicolet se compose de M. Geo. Ball, maire; J. S. Gagnon, conseiller; M. J. O'Shaughnessy, J. Simard, J. N. Jutra, J. A. Sévigny, Narcisse Caron et capt. L. P. H. Bourk, assermentés devant M. E. Rousseau, J. P.

M. W. Camirand est le secrétaire actuel. Nicolet possède plusieurs maisons d'éducation.

LE SEMINAIRE de Nicolet ne fut, à son origine, en 1801, qu'une simple école paroissiale établie par le testament de M. Brasseur, curé de Nicolet, et transformée en collège classique en 1803 par Mgr Denaut, évêque de Québec. Mais son véritable fondateur et organisateur fut Mgr Plessis qui, en 1806, racheta de ses deniers ce collège naissant, qu'un coup imprévu avait fait passer en des mains étrangères. Il a été considérablement agrandi en 1813 par ce prélat distingué, dont la générosité fut couronnée par la nouvelle maison qu'il voulait établir sur de larges bases. Dans ce but, il sollicita du gouvernement de Sa Majesté Britannique des lettres patentes pour son incorporation, et il les obtint le 10 décembre 1821.

En 1827, les édifices actuels du Séminaire furent commencés sous les auspices et aux frais, au moins pour une grande partie, des évêques Panet et Signay, qui se succédèrent sur le siège de Québec. Le nouveau séminaire s'ouvrit en 1831. Il consiste en un corps principal de 300 pieds de long par 38 de large, en deux ailes de 150 pieds de long par 43 et un troisième édifice d'environ 500 pieds par 40, consacré aux Soeurs de la Sainte-Famille; le tout à trois étages avec mansardes.

Il est situé sur les bords de la rivière Nicolet, à deux milles des rives du lac St Pierre, et est environné de grands jardins et de bocages qui en font un lieu pittoresque.

Le Séminaire de Nicolet a échappé à la destruction, heureusement.

L'HOTEL-DIEU L'Hotel-Dieu fut fondé le 17 août, 1886. Les premières religieuses furent quatre soeurs venues de l'Hotel-Dieu de Saint-Hyacinthe, les soeurs Youville, St Jean de Dieu, St Eusebe et du Sacré-Coeur. Les oeuvres des religieuses sont le soin des pauvres, des malades et des chers orphelins, de visiter et de veiller à l'omnicurie, dans la ville et la paroisse.

L'Hotel-Dieu de Nicolet compte aujourd'hui 69 religieuses professes, 18 novices et 10 postulantes. Les pauvres sont au nombre de 180 dont 85 orphelins, 63 malades, 63 pauvres ont trouvé asile dans cette maison depuis la fondation en 86.

LE CERCLE CREMAZIE Le Cercle Cremazie fut fondé, le 13 novembre 1895, par plusieurs jeunes gens, alors élèves au séminaire, de cette ville. Cette société a fait des progrès considérables. Elle compte aujourd'hui une quarantaine de membres actifs et environ soixante membres honoraires. Elle a été la dixième anniversaire de sa fondation en 1905. Sa bibliothèque comprend 1,200 volumes et la collection de plusieurs journaux canadiens.

LES SOEURS DE L'ASSOMPTION Voici quelques détails sur la communauté des Soeurs de l'Assomption, dont le magnifique couvent de Nicolet a été complètement détruit hier par le feu.

La Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge fut fondée à Saint-Grégoire le Grand, en 1830, par les soins de feu Messire J. Harper, curé, et de son vicaire, feu Mgr J. E. Marquis, protonotaire-apostolique, chancelier honoraire de Lorette.

Aujourd'hui la communauté compte 14 missions établies dans les diocèses de Nicolet, Trois-Rivières, Sherbrooke, Springfield et Hartford, E. U., Alberta et Saskatchewan, T. N. O.

Le 8 septembre 1872, la maison-mère fut transférée à Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, dont le Rév. L. Fortier était curé. Mgr L. Gélinas, P. R. fut nommé chapelain, et le Rév. T. Caron, V. G. supérieur.

Cette communauté a célébré les noces d'or de sa fondation en 1903.

A SA DERNIERE DEMEURE Joliette, Qué., 22 — Les Révérendes Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie du Canada viennent d'être portées dans un deuil profond par la mort de leur mère provinciale, soeur Marie-Elise, née Morel (Anne-Marie), native de Belgique, dédicée à l'Hotel-Dieu de Montréal, après avoir subi une douloureuse opération.

Les restes mortels de la Révérende soeur Marie-Elise ont été transportés à Joliette, hier soir, et ont été exposés à la maison provinciale de cette ville, fondée par la soeur défunte.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale.

L'absoute fut faite par le R. P. Joly, du noviciat des Clercs de Saint-Vincent, Sa Grandeur Mgr Archambault chanta le service, assisté du grand vicaire, Mgr Beaudry, comme père spirituel, et des RR. PP. Léger, du séminaire de Joliette, et Lafontaine, curé de la cathédrale; diacones d'office, MM. les abbés Pausé et Amont. Toutes les communautés religieuses de la ville y prirent part; le noviciat de Joliette, le Séminaire de Joliette, les Révérendes Soeurs de la Congrégation, les Soeurs de la Providence et du Jardin de l'Enfance. Un grand nombre de citoyens remarquables de cette ville assistèrent aux funérailles. La Révérende soeur Marie-Elise était très aimée à Joliette; son caractère affable, sa bonté de coeur, la feront vivement regretter.

W. H. Stewart

517 rue Ste Catherine Ouest, 237 rue St Jacques, 483 rue Ste Catherine Est.

Voulez-vous avoir une élégante paire de CHAUSSURES

POUR LA Saint-Jean-Baptiste?

Venez à l'un ou l'autre de nos magasins.

Vous y trouverez toujours ce qu'il y a de plus chic.

Satisfaction Assurée

Modeles Exclusifs Les Plus en Vogue

PRETS

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.

OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22 — A une assemblée tenue hier soir, l'exécutif de l'Association de tir Dominion a décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

Le secrétaire de l'association, M. J. P. Baker, a été élu président de la section de tir de l'association, et il a été décidé que le feu sera remis à la compétition de tir de l'association qui auront lieu prochainement.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Vente

F. X. NADON.

Stock de chaussures...

PAR FRASER FRERES

Vente à l'Encaissement

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

PAR T. W. FOSTER

A Vendre - Ponies

25 ponies Shetland...

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

DIVISION EST

A une assemblée des officiers de toutes les sections...

Le secrétaire prie les organisateurs des sections Sacré-Coeur, Hochelaga et Maisonneuve...

PLACE DES SECTIONS

Du côté Ouest du carré:

Sur la rue Notre-Dame, section Notre-Dame;

Sur la rue Craig, section Saint-Jacques;

Sur la rue Lagachetière, section Sacré-Coeur;

Sur la rue Dorchester, section Saint-Pierre;

Sur la rue Sainte-Rose, section Ste Brigid.

Sur le côté Est du carré:

Sur la rue Notre-Dame, section Hochelaga;

Sur la rue Craig, section Maisonneuve;

Sur la rue Dorchester, Sections Saint-Vincent de Paul et Saint-Eusebe.

Ordres des sections: Saint-Vincent de Paul et Saint-Eusebe, Maisonneuve, Hochelaga, Sacré-Coeur, Sainte-Brigid, Saint-Pierre, Notre-Dame et Saint-Jacques, avec le char allégorique portant le petit Saint Jean-Baptiste, et ensuite les officiers de la section de la division Est.

LA BOURSE

New-York, 22 Juin. — Pendant toute la première heure, le marché a été une pression qui le fit baisser modérément, mais qui se relâcha vers la fin.

Le Power a été le seul titre actif ce matin, mais il a été d'une activité tellement extraordinaire...

PERSONNEL

M. le Dr N. E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de la législature, de passage à Montréal, est venu visiter les bureaux de "La Presse" ce matin.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Vente

F. X. NADON.

Stock de chaussures...

PAR FRASER FRERES

Vente à l'Encaissement

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

PAR T. W. FOSTER

A Vendre - Ponies

25 ponies Shetland...

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

DIVISION EST

A une assemblée des officiers de toutes les sections...

Le secrétaire prie les organisateurs des sections Sacré-Coeur, Hochelaga et Maisonneuve...

PLACE DES SECTIONS

Du côté Ouest du carré:

Sur la rue Notre-Dame, section Notre-Dame;

Sur la rue Craig, section Saint-Jacques;

Sur la rue Lagachetière, section Sacré-Coeur;

Sur la rue Dorchester, section Saint-Pierre;

Sur la rue Sainte-Rose, section Ste Brigid.

Sur le côté Est du carré:

Sur la rue Notre-Dame, section Hochelaga;

Sur la rue Craig, section Maisonneuve;

Sur la rue Dorchester, Sections Saint-Vincent de Paul et Saint-Eusebe.

Ordres des sections: Saint-Vincent de Paul et Saint-Eusebe, Maisonneuve, Hochelaga, Sacré-Coeur, Sainte-Brigid, Saint-Pierre, Notre-Dame et Saint-Jacques, avec le char allégorique portant le petit Saint Jean-Baptiste, et ensuite les officiers de la section de la division Est.

LA BOURSE

New-York, 22 Juin. — Pendant toute la première heure, le marché a été une pression qui le fit baisser modérément, mais qui se relâcha vers la fin.

Le Power a été le seul titre actif ce matin, mais il a été d'une activité tellement extraordinaire...

PERSONNEL

M. le Dr N. E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de la législature, de passage à Montréal, est venu visiter les bureaux de "La Presse" ce matin.

The John Murphy Company

Magasin fermé à 5.30 p.m. Vendredi, 22 Juin 1906.

Importante Vente de Blouses Blanches

Notre système d'affaires exige que toute la marchandise parte avec une égale rapidité. Il peut se faire qu'un défaut de calcul donne lieu à l'achat de quantités anormales de certaines lignes, alors il faut prendre immédiatement des mesures énergiques pour ramener les choses au point.

C'est pour cette raison que, samedi, nous vendrons à \$1.75 chacune

Toutes les Blouses de \$2.25 qu'il y a dans ce Rayon.

La quantité de blouses à \$2.25 que nous avons en magasin est tout-à-fait hors de proportion avec le reste du stock.

Mentionnons, entre autres, des blouses en mousseline blanche, de six modèles différents, avec jolies dentelles, quelques-unes avec cinq rangées de fine broderie en avant, d'autres avec panneaux de broderie et beaux remplis, collets et poignets de broderie; ou bien encore, en toile irlandaise brodée à la main, ainsi que blouses américaines en fine batiste mousseline, avec vingt plis d'un demi-pouce parcourant le devant jusqu'à la ceinture. Certains de ces modèles courent par en arrière, avec manches courtes et d'autres avec grandes manches et larges poignets. Prix régulier marqué: \$2.25 chacune.

SPECIAL, SAMEDI, chacune. \$1.75

Plus vous connaissez la "Countess", plus vous aimerez cette chaussure. Pour dames et demoiselles seulement - tous les genres et points. Prix: \$3.50 la paire.

Les Habits "Fashion-Craft"

Légers et Frais pour les Jours Chauds.

Les habits "FASHION-CRAFT" à deux morceaux, doublure partielle - sont aussi légers et aussi confortables qu'ils puissent être.

Mode et goût irréprochables. Ajustement parfait.

Ces habits conservent leur forme élégante et leur apparence de bon goût.

En Flanelle Anglaise pure; et garantis fournir une durée satisfaisante.

Les habits "FASHION-CRAFT" sont vendus avec une garantie et nous vous remettons votre argent dans le cas de non satisfaction.

Le Magasin "Fashion-Craft"

ALFRED PRENDERGAST Propriétaire

470 rue Ste Catherine Ouest, (Bâtisse Karn Hall)

BOURSE DE MONTREAL

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE NEW-YORK

RHUMATISME
 Prix: 25c
 Le malade de St. Mary...
 Les Enfants se développent lorsqu'on leur donne la

Perfection
 DE :
COWAN
 C'est plus nutritif que le lait pur et cela se digère plus facilement.
 The Cowan Co, Ltd, Toronto.

Si vous n'avez jamais essayé les complets à deux pièces de l'United Tailoring, vous devriez en acheter un. ne serait-ce que pour voir comment il vous va.
 \$12.00. C'est le prix auquel nous vendrons les complets United Tailored.
 Un complet semblable vous coûterait \$25.00 aux Etats-Unis, \$20.00 chez un tailleur et au moins \$15 dans un magasin de confection ordinaire.
 HENRY DUBOIS
 325 rue Saint-Laurent.

Soyez à l'Aise durant les Chaleurs
 Si vous ne faites pas un choix dans nos illustrations, venez à nos magasins, nous avons un assortiment du meilleur goût et à la portée de toutes les bourses.

"GALOP"
 "DERBY"
 "PANAMA"
 "SAILOR"
 CASQUETTE MARINE
 "NEGLIGE"
 "FEDORA"

ARMAND DOIN
 CHAPELIER
 76 rue Notre-Dame Est, lais de Justice.

AUX COMMUNES

ON CONTINUE LA DISCUSSION SUR LA LOI DU DIMANCHE — UNE MOTION DE CENSURE DE M. AMES EST REJETEE PAR UN VOTE DE 89 CONTRE 46.
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Ottawa, Tribune des Journalistes, 22 — Hier, nous avons eu la deuxième journée du débat sur le bill concernant l'observance du dimanche.
 La clause qui défend les jeux et spectacles fut discutée. M. Rivet s'opposa et demanda que la loi ne s'applique pas aux places de jeux et amusements qui sont protégés par l'autorisation provinciale ou municipale. Il cite comme exemple le Parc Schmer, de Montréal, qui existe avec l'autorité municipale de Montréal. C'est un lieu d'amusement populaire, contre lequel, jamais une plainte n'a été portée, et qui est le rendez-vous de la classe ouvrière désireuse de se reposer des longues heures de travail.
 M. Rivet proposa un amendement à l'effet de faire exception pour les places d'amusement autorisées par la loi provinciale ou municipale.
 Le Premier ministre dit que le premier projet de loi du dimanche, a été approuvé par le clergé du Canada et depuis il a été soumis à une sérieuse étude par un comité spécial. La discussion soulevée sur ce projet de loi prouve l'impossibilité d'étudier des questions de ce genre, à moins de ne pas s'en tenir à une opinion personnelle, mais de voir aux exigences de la situation. L'année dernière, dit sir Wilfrid Laurier, j'ai présenté un projet de loi qui a été accepté avec le nom "Sbarett". aujourd'hui, sur une autre question, l'on dit "Shearer", chaque député veut que le bill soit préparé à sa manière. Ce qui plait à l'un ne peut être du goût de l'autre. Dans Québec, on permet le jeu de baseball et autres, le dimanche; dans Ontario, c'est défendu. La clause concernant les amusements dans le bill actuel est de nature à plaire à tout le monde. Sir Wilfrid Laurier dit que le bill ne peut pas être préparé par accord, telle est la chose à telle et telle province. Il faut une loi uniforme et celle actuellement étudiée reçoit l'approbation des intéressés.
 M. Bourassa prit la parole contre le bill, et il fut suivi de M. Taylor, qui est opposé à cette clause, car il croit qu'elle défendra les pique-niques des écoles du dimanche, et il fait un amendement à cet effet.
 M. Verville appuie, au nom de la classe ouvrière, l'amendement de M. Rivet.
 Les amendements des députés Rivet et Taylor furent rejetés et la clause adoptée sans amendement.
 L'amendement de M. Bourassa demandant que le congé de la semaine corresponde au nombre d'heures que l'employé aura travaillé le dimanche, a été longuement étudié.
 M. Cockshutt qui a secondé l'amendement dit que la loi proposée est opposée au principe de l'Écriture Sainte, qui condamne la paresse et la perte de temps. Un homme qui travaille une heure le dimanche n'a pas le droit d'exiger dans la semaine un congé d'une journée. Une autre objection est que l'employé n'est pas obligé de travailler, car si l'employé refuse de s'absenter pour ne pas perdre d'argent, son patron se trouve en contravention avec la loi et possible d'une amende.
 M. Smith, de Nanaimo, en amendement, demande que le congé ne s'applique pas aux employés travaillant moins de deux heures le dimanche.
 M. Pringle propose de rayer la clause en entier et de la remplacer par une clause ordonnant seulement de donner aux employés un jour de repos sur sept.
 M. Foster est d'opinion que la loi proposée est une grave atteinte aux privilèges ouvriers et absolument injuste. Que la loi empêche le patron de travailler le dimanche, c'est très bien, mais le Parlement ne doit pas limiter les heures de travail de l'employé. Ce dernier donnera le temps qu'il lui convient.
 M. Aylesworth dit que pendant le congé de 24 heures l'employé peut travailler pour une autre personne, s'il le désire, la loi ne le lui défend pas.

LA FETE NATIONALE

Section St Pierre
 Tous les hommes et les jeunes gens qui fréquentent l'église St Pierre, ainsi que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle St Pierre, sont priés de prendre part à la procession de la Section St Pierre dimanche prochain avec la Section St Pierre.
 Notre point de ralliement sera la rue Visitation en face du presbytère. Venez en grand nombre. Un magnifique corps de musique nous accompagnera. Le programme se mettra en marche à 8 1/2 heures précises.

LES AGENTS DE FRET

Clôture du congrès et réception civile.
 L'Association Américaine des associations des agents de fret a terminé hier son congrès à Montréal. La Nouvelle-Orléans a été choisie comme lieu de la prochaine convention.
 Le bureau suivant a été élu: Président, W. W. Alexander, de Louisville et Nashville, Cincinnati. Vice-président, W. P. Martin, du Pacific Coast, Montréal. Secrétaire, C. E. Fish, Baltimore et Ohio, Cincinnati.
 Secrétaire, C. W. Dennison, Pennsylvania et Hoeking-Valley Toledo, Ohio. Vice-président, W. P. Martin, du Pacific Coast sur le parc Mont-Royal. Le citoyen Sadler, résident à la ville. Il y eut force discours et c'est là qu'a eu lieu la clôture de la convention.

LE PRIMAT DU CANAD.

L'archevêque Bond, primat de l'Église anglicane au Canada, a célébré, hier, le soixante-sixième anniversaire de son entrée dans le clergé. Le primat est âgé de 90 ans. Il fut reçu dans le clergé anglais en 1840, à Québec, par l'évêque Mountain. Après un séjour de quelques années à Napierville, il vint à Lachine, où il passa six ans. Il fut nommé assistant du Dr Leach, à l'église Saint-Georges, et remplaça ce dernier lors de sa retraite. Pendant trente ans le primat remplit cette charge, venant tour à tour archidiacre d'Hochebaga, et plus tard doyen de Montréal.
 En 1879, il devint évêque de Montréal et en 1899 archevêque. A la mort de l'archevêque Mackay, des Terres de Rupert, il fut choisi par le concile des évêques anglicans comme primat du Canada. Le vénérable prélat recouvra peu à peu la santé qu'il avait perdue.
 — Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent, Montréal, 141, Bell, Main 2818.

LA RECEPTION DES A. O. U. W. — LES RATS DE NAVIRES — AFFAIRE ETRANGE — LE TELEPHOIE DE BELLECHASSE, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 22 — La réception des délégués du A. O. U. W. s'est terminée trop tard, hier après-midi, pour me permettre de vous en envoyer un compte-rendu hier. Cette réception a été on ne peut plus cordiale. A l'Hôtel-de-Ville, les trois cents excursionnistes, parmi lesquels on comptait nombre de personnages marquants de la politique aux Etats-Unis, ont été reçus par Son Honneur le maire Garneau qui leur a souhaité la bienvenue. M. le juge Coivig a répondu au maire. Au Parlement, les visiteurs ont été reçus par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir L. A. Jetté, accompagné des honn. MM. McNeill, Roy, Allard, Kéme et Robitaille, MM. Perrault, C. Delage, Dr John, députés, et autres. Puis il y a eu lunch dans la Chambre de l'Assemblée Législative, où le service, sous la direction de M. W. T. Lennon, assisté de MM. S. Gilbert et Roy, a été parfait. Il y avait des fleurs à profusion. Dans l'après-midi, les délégués sont allés visiter l'Empress of Britain, puis ils se sont rendus à Sainte-Anne de Beauport.
 — Les rats de navires qui ont été traduits devant le recorder pour avoir volé leur passage à bord du steamer "Lake Michigan", ne seront plus inquiétés par la justice. Ils ont trouvé de l'emploi, et les procédures prises contre eux ont été abandonnées.
 — Une affaire très curieuse vient de se dérouler en cour de police. Récentement, des procédures étaient prises devant cette cour contre M. Gilbert Dumont, maire de St-Henri de Lévis, dans le but de le constituer en récepteur de biens volés. Le dossier est maintenant clos. Ces procédures viennent d'être abandonnées, attendu qu'il est prouvé que le maire de St-Henri sait lire et écrire.
 — A l'assemblée annuelle des directeurs de la compagnie de téléphone Québécoise, les directeurs suivants ont été choisis: MM. Ed. Cantin, Georges Demers, A. B. Dupuis, Et. Dussault, abbé J. H. Fréchet, curé de Sainte-Claire, J. H. El. B. Garneau, l'hon. Adolphe Turgeon, John McWilliam, Pointe-au-Parc, N. Rioux, l'hon. R. Turner, H. D. Barry, M. Geo. Demers a été réélu président, et M. A. B. Dupuis, vice-président.

COMME PANTALONS D'ETE nous AVONS

Pantalons en duc blanc, bas retroussés de 3 pouces et fini à la main, pour hommes, à \$1.25
 Pantalons en serge bleu marine pour hommes, à \$1.50
 Pantalons en flanelle, en gris foncé et légèrement foncé, pour hommes, à \$2.00, \$2.25, \$2.50, \$3.00 et \$3.50
 Pantalons en toile grossière pour hommes, à \$1.50
 Pantalons de Tennis pour hommes, à \$1.50 et \$2.50

COMME HABITS D'ETE nous AVONS

Habits en toile brune, pour hommes, à \$1.00
 Habits en cotonnade, jolis carreaux gris, pour hommes, à \$1.25
 Habits en toile grossière, toutes grandeurs, pour hommes, à \$1.50
 Habits en alpaga noir, gris et à raies de fantaisie, pour hommes, à \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.25 et \$2.50
 Habits en Russel Cord noir, pour hommes, à \$2.50 et \$3.00
 Habits en duc blanc, pour hommes, à \$1.25, \$1.50 et \$1.75
 Habits d'été, à jolies raies fines (soie et laine), pour hommes, à \$3.50
 Habits en serge bleu, non doublés, pour hommes, à \$1.50 et \$2.50
 Habits à parements doubles en serge bleue, semi-doublés faits par tailleur, pour hommes, à \$5.00

COMME VESTES D'ETE nous AVONS

Vestes d'été en duc à carreaux de fantaisie et en Oxford, pour hommes, à \$1.25 et \$1.50
 Vestes d'été en duc blanc, en piqué, aussi en toile grossière et en toile, à raies et à carreaux, pour hommes, à \$1.25, \$1.50
 Vestes d'été en piqué blanc, en cachemire de couleur, à Oxford, à carreaux de fantaisie, etc., pour hommes, à \$1.75, \$2.00, \$2.25 et \$2.50
 MAGASIN OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P. M. ET 11 HEURES P. M. LE SAMEDI.

H. P. LABELLE & CIE
 Nos propres ouvriers viennent justement de finir plusieurs nouveaux patrons de MOBILIERS DE SALON, qui peuvent supporter la critique des connaisseurs.
 Nos attrions spécialement votre attention sur notre MOBILIER No 5021 tel que la vignette, genre Louis XV, en acajou ou doré, recouvert avec l'apisserie Aubusson ou soie.
 Nos salles d'échantillons contiennent présentement des centaines de dessins tous choisis, dans différents bois et avec le nouveau fini "Acajou Naturel" qui est la dernière couleur "Riche" du jour dans les grandes villes américaines.
 Nos 5 A 9 RUE NOTRE-DAME OUEST

COMPLETS \$7.50 Valant \$11.35 D'ETE
 Pour être bien mis il faut aller chez **ADLER**, 103 CRAIG OUEST, Angle Coté

A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 22 — La réception des délégués du A. O. U. W. s'est terminée trop tard, hier après-midi, pour me permettre de vous en envoyer un compte-rendu hier. Cette réception a été on ne peut plus cordiale. A l'Hôtel-de-Ville, les trois cents excursionnistes, parmi lesquels on comptait nombre de personnages marquants de la politique aux Etats-Unis, ont été reçus par Son Honneur le maire Garneau qui leur a souhaité la bienvenue. M. le juge Coivig a répondu au maire. Au Parlement, les visiteurs ont été reçus par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir L. A. Jetté, accompagné des honn. MM. McNeill, Roy, Allard, Kéme et Robitaille, MM. Perrault, C. Delage, Dr John, députés, et autres. Puis il y a eu lunch dans la Chambre de l'Assemblée Législative, où le service, sous la direction de M. W. T. Lennon, assisté de MM. S. Gilbert et Roy, a été parfait. Il y avait des fleurs à profusion. Dans l'après-midi, les délégués sont allés visiter l'Empress of Britain, puis ils se sont rendus à Sainte-Anne de Beauport.
 — Les rats de navires qui ont été traduits devant le recorder pour avoir volé leur passage à bord du steamer "Lake Michigan", ne seront plus inquiétés par la justice. Ils ont trouvé de l'emploi, et les procédures prises contre eux ont été abandonnées.
 — Une affaire très curieuse vient de se dérouler en cour de police. Récentement, des procédures étaient prises devant cette cour contre M. Gilbert Dumont, maire de St-Henri de Lévis, dans le but de le constituer en récepteur de biens volés. Le dossier est maintenant clos. Ces procédures viennent d'être abandonnées, attendu qu'il est prouvé que le maire de St-Henri sait lire et écrire.
 — A l'assemblée annuelle des directeurs de la compagnie de téléphone Québécoise, les directeurs suivants ont été choisis: MM. Ed. Cantin, Georges Demers, A. B. Dupuis, Et. Dussault, abbé J. H. Fréchet, curé de Sainte-Claire, J. H. El. B. Garneau, l'hon. Adolphe Turgeon, John McWilliam, Pointe-au-Parc, N. Rioux, l'hon. R. Turner, H. D. Barry, M. Geo. Demers a été réélu président, et M. A. B. Dupuis, vice-président.

LA FETE NATIONALE

Section St Pierre
 Tous les hommes et les jeunes gens qui fréquentent l'église St Pierre, ainsi que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle St Pierre, sont priés de prendre part à la procession de la Section St Pierre dimanche prochain avec la Section St Pierre.
 Notre point de ralliement sera la rue Visitation en face du presbytère. Venez en grand nombre. Un magnifique corps de musique nous accompagnera. Le programme se mettra en marche à 8 1/2 heures précises.

LES AGENTS DE FRET

Clôture du congrès et réception civile.
 L'Association Américaine des associations des agents de fret a terminé hier son congrès à Montréal. La Nouvelle-Orléans a été choisie comme lieu de la prochaine convention.
 Le bureau suivant a été élu: Président, W. W. Alexander, de Louisville et Nashville, Cincinnati. Vice-président, W. P. Martin, du Pacific Coast, Montréal. Secrétaire, C. E. Fish, Baltimore et Ohio, Cincinnati.
 Secrétaire, C. W. Dennison, Pennsylvania et Hoeking-Valley Toledo, Ohio. Vice-président, W. P. Martin, du Pacific Coast sur le parc Mont-Royal. Le citoyen Sadler, résident à la ville. Il y eut force discours et c'est là qu'a eu lieu la clôture de la convention.

LE PRIMAT DU CANAD.

L'archevêque Bond, primat de l'Église anglicane au Canada, a célébré, hier, le soixante-sixième anniversaire de son entrée dans le clergé. Le primat est âgé de 90 ans. Il fut reçu dans le clergé anglais en 1840, à Québec, par l'évêque Mountain. Après un séjour de quelques années à Napierville, il vint à Lachine, où il passa six ans. Il fut nommé assistant du Dr Leach, à l'église Saint-Georges, et remplaça ce dernier lors de sa retraite. Pendant trente ans le primat remplit cette charge, venant tour à tour archidiacre d'Hochebaga, et plus tard doyen de Montréal.
 En 1879, il devint évêque de Montréal et en 1899 archevêque. A la mort de l'archevêque Mackay, des Terres de Rupert, il fut choisi par le concile des évêques anglicans comme primat du Canada. Le vénérable prélat recouvra peu à peu la santé qu'il avait perdue.
 — Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent, Montréal, 141, Bell, Main 2818.

H. P. LABELLE & CIE
 Nos propres ouvriers viennent justement de finir plusieurs nouveaux patrons de MOBILIERS DE SALON, qui peuvent supporter la critique des connaisseurs.
 Nos attrions spécialement votre attention sur notre MOBILIER No 5021 tel que la vignette, genre Louis XV, en acajou ou doré, recouvert avec l'apisserie Aubusson ou soie.
 Nos salles d'échantillons contiennent présentement des centaines de dessins tous choisis, dans différents bois et avec le nouveau fini "Acajou Naturel" qui est la dernière couleur "Riche" du jour dans les grandes villes américaines.
 Nos 5 A 9 RUE NOTRE-DAME OUEST

BUEVEZ LE RHUM
Caiman de la Martinique
 La caisse, depuis \$10.50
 La bouteille 1.00
 EN VENTE PARTOUT
 Maison Française Claudon & Cie
 Tél. Est 4263
 J. E. COST N, Grant
 749 rue St Denis

A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 22 — La réception des délégués du A. O. U. W. s'est terminée trop tard, hier après-midi, pour me permettre de vous en envoyer un compte-rendu hier. Cette réception a été on ne peut plus cordiale. A l'Hôtel-de-Ville, les trois cents excursionnistes, parmi lesquels on comptait nombre de personnages marquants de la politique aux Etats-Unis, ont été reçus par Son Honneur le maire Garneau qui leur a souhaité la bienvenue. M. le juge Coivig a répondu au maire. Au Parlement, les visiteurs ont été reçus par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir L. A. Jetté, accompagné des honn. MM. McNeill, Roy, Allard, Kéme et Robitaille, MM. Perrault, C. Delage, Dr John, députés, et autres. Puis il y a eu lunch dans la Chambre de l'Assemblée Législative, où le service, sous la direction de M. W. T. Lennon, assisté de MM. S. Gilbert et Roy, a été parfait. Il y avait des fleurs à profusion. Dans l'après-midi, les délégués sont allés visiter l'Empress of Britain, puis ils se sont rendus à Sainte-Anne de Beauport.
 — Les rats de navires qui ont été traduits devant le recorder pour avoir volé leur passage à bord du steamer "Lake Michigan", ne seront plus inquiétés par la justice. Ils ont trouvé de l'emploi, et les procédures prises contre eux ont été abandonnées.
 — Une affaire très curieuse vient de se dérouler en cour de police. Récentement, des procédures étaient prises devant cette cour contre M. Gilbert Dumont, maire de St-Henri de Lévis, dans le but de le constituer en récepteur de biens volés. Le dossier est maintenant clos. Ces procédures viennent d'être abandonnées, attendu qu'il est prouvé que le maire de St-Henri sait lire et écrire.
 — A l'assemblée annuelle des directeurs de la compagnie de téléphone Québécoise, les directeurs suivants ont été choisis: MM. Ed. Cantin, Georges Demers, A. B. Dupuis, Et. Dussault, abbé J. H. Fréchet, curé de Sainte-Claire, J. H. El. B. Garneau, l'hon. Adolphe Turgeon, John McWilliam, Pointe-au-Parc, N. Rioux, l'hon. R. Turner, H. D. Barry, M. Geo. Demers a été réélu président, et M. A. B. Dupuis, vice-président.

LA ST JEAN-BAPTISTE A L'EGLISE ST PIERRE

Tous les membres de la Société de Tempérance de l'église St Pierre sont spécialement priés de prendre part à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, dimanche prochain, avec la section St Pierre.
 La procession se formera en face de l'église St Pierre, pour se rendre au Carré Papineau, par la rue Dorchester. Rendez-vous pour 8 1/2 heures le plus tard. Nous nous mettrons en marche à 8 1/2 heures précises.
 Venez en grand nombre. La fanfare de M. Hébert accompagnera la Société de Tempérance.
 Veuillez suivre les ordres des deux commissaires-ordonnateurs: MM. J. Côté et Jos. Benoit.

CHOEUR DE NOTRE-DAME

Répétition pour la St Jean-Baptiste
 Les membres du chœur de Notre-Dame sont instamment invités à une répétition qui aura lieu vendredi soir, à 8 h. 15, pour la préparation de la musique de la Saint-Jean-Baptiste.
 Le maître de chapelle par intérim, FRED. PELLETIER.

De nouveau nous vous dirons ce que contient Foot Elm

Chaque boîte renferme une quantité limitée de bien-être pour les pieds endoloris. Il donne un confort incroyable à ceux qui portent des chaussures neuves; 18 doses rendent le bonheur, dans chaque boîte Foot Elm comme la douleur causée par les cors, empêche la transpiration excessive, donne une satisfaction sans borne. 18 paires 25c.
 w 20-22

Ah! bientôt puissions-nous O DRAPEAU DE NOS PERES
 Voir tous les CANADIENS, unis comme des frères,
 Comme au jour du combat, se serrer près de toi Crémazie.

Drapeaux!
Drapeaux!
 CANADIENS! Arborez-le fièrement à l'occasion de notre Fête Nationale, la Saint-Jean-Baptiste.
 Nous en avons un CHOIX SPLENDIDE, de toutes grandeurs.
 Nous les Vendons à un PRIX ABSOLUMENT BAS.
 Venez en acheter pour la décoration de vos maisons.
FILIATRAULT & LESAGE
 429 à 433 Boulevard Saint-Laurent.

ACHETEZ MAINTENANT AVANT LA FOULE
ACHETEZ MAINTENANT QUE LAS-SORTIMENT EST COMPLET ET FEN-FERME TOUTES LES DIMENSIONS.

ACHETEZ CE Qu'il vous faut pour les Vacances et vos Vêtements légers d'Été
CHEZ Allan

PLUSIEURS de nos concitoyens passent les soirées et les fins de semaine à la campagne, et pour pouvoir jouir de ses vacances il lui faut mettre de côté les habits coûteux que l'on porte généralement pour les affaires, et adopter le complet en flanelle, en tweed léger, ou un habit en tweed, serge ou flanelle avec des pantalons en duck, flanelle ou serge. Si vous venez examiner notre stock, vous trouverez ici des marchandises de choix convenant à vos diverses exigences, tant pour les affaires que pour les vacances.

COMME COMPLETS D'ETE nous AVONS
 Complots en flanelle gris pâle rayée (habit et pantalon) pour hommes, à \$5.00
 Complots en toile grossière (habit, veste et pantalon) pour hommes, à \$3.75
 Complots en flanelle pâle rayée (habit et pantalon) pour hommes, à \$6.00
 Complots de sortie en duc blanc, pour hommes, à \$2.50, \$2.75, et \$3.00
 Complots de sortie en tweed, homespun pâle et de nuances légèrement foncées, pour hommes, \$3.50, \$4.00, \$4.50 et \$5.00

COMME PANTALONS D'ETE nous AVONS
 Pantalons en duc blanc, bas retroussés de 3 pouces et fini à la main, pour hommes, à \$1.25
 Pantalons en serge bleu marine pour hommes, à \$1.50
 Pantalons en flanelle, en gris foncé et légèrement foncé, pour hommes, à \$2.00, \$2.25, \$2.50, \$3.00 et \$3.50
 Pantalons en toile grossière pour hommes, à \$1.50
 Pantalons de Tennis pour hommes, à \$1.50 et \$2.50

COMME HABITS D'ETE nous AVONS
 Habits en toile brune, pour hommes, à \$1.00
 Habits en cotonnade, jolis carreaux gris, pour hommes, à \$1.25
 Habits en toile grossière, toutes grandeurs, pour hommes, à \$1.50
 Habits en alpaga noir, gris et à raies de fantaisie, pour hommes, à \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.25 et \$2.50
 Habits en Russel Cord noir, pour hommes, à \$2.50 et \$3.00
 Habits en duc blanc, pour hommes, à \$1.25, \$1.50 et \$1.75
 Habits d'été, à jolies raies fines (soie et laine), pour hommes, à \$3.50
 Habits en serge bleu, non doublés, pour hommes, à \$1.50 et \$2.50
 Habits à parements doubles en serge bleue, semi-doublés faits par tailleur, pour hommes, à \$5.00

COMME VESTES D'ETE nous AVONS
 Vestes d'été en duc à carreaux de fantaisie et en Oxford, pour hommes, à \$1.25 et \$1.50
 Vestes d'été en duc blanc, en piqué, aussi en toile grossière et en toile, à raies et à carreaux, pour hommes, à \$1.25, \$1.50
 Vestes d'été en piqué blanc, en cachemire de couleur, à Oxford, à carreaux de fantaisie, etc., pour hommes, à \$1.75, \$2.00, \$2.25 et \$2.50
 MAGASIN OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P. M. ET 11 HEURES P. M. LE SAMEDI.

Allans Angle des rues Craig e Bleury, et 401 rue Sainte-Catherine Ouest.
 POUR LES MUSICIENS
 Des livres de théorie et des partitions pour la bibliothèque municipale.
 La commission de la bibliothèque municipale a décidé d'acheter hier à ses livres des traités de théorie et des partitions musicales. Une requête avait été présentée par des musiciens et les ouvrages demandés, entrant dans le cadre des œuvres techniques de la bibliothèque, la commission a décidé d'acheter à ces achats l'argent disponible pour l'augmentation du nombre de livres.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DORVILLE - A Montréal, le 20 du courant, au No 77 rue Lévesque, épouse de M. E. Dorville, une fille: Albertine-Elisabeth-Germaine.

LEFEBVRE - A Montréal, le 20 du courant, au No 224 rue Saint-Jacques, l'épouse de M. P. Lefebvre, un fils: Joseph-Oscar-Paul-Emile.

PARRAIN et mariée, M. Oscar Rochon et Mlle Antoinette Lefebvre, oncle et cousine de l'enfant.

ROUSSEAU - A Montréal, le 20 du courant, l'épouse de M. Elzéar Rousseau, 9 avenue Lapierre, un fils: Joseph-Edouard-Adrien.

MARIAGE

PICARD - ST JACQUES - Lundi, le 19 du courant, M. Alphonse Picard, fils de M. Idor Picard, conduisant à l'autel Mlle Marie-Louise St Jacques, fille de M. Hraclin, St Jacques, de Verdun.

DECES

AUBIN - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 22 ans et 5 mois, Alice Emma, épouse de Wilfrid Aubin. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 371 rue Saint-André, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis, de France et de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

DUPUIS - En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 62 ans, Sarah Goulet, épouse de Barthélemy Dupuis, décédée à l'Hospice des incurables.

POISSY - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 3 mois, Marie-Albertine-Simone, enfant de Jules Poissy.

GUERIN - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 11 ans et 20 jours, Yvonne, enfant bien-aimée de Georges Guerin, commis-voyageur de la maison G. A. Perreault et Cie.

GRATTON - En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 72 ans, 7 mois, 10 jours, M. Louis Gratton, maître charpentier, résidant, 414 rue Saint-Pierre et de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

OHIER - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 20 ans et 4 mois, Anne Marie, épouse de Jules Ohier, 231 rue Saint-André, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 400 rue Saint-André, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

MONTPELIER - En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 31 ans et 11 mois, Mlle Germaine Montpelier, épouse de Hermine Montpelier.

GAUTHIER - En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 72 ans, 7 mois, Louis Gauthier, ancien négociant.

MOORE - A l'âge de 27 ans et six mois est décédé le 20 du courant, Charles F. Moore, marchand.

PIGEON - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 85 ans, Isidore Pigeon, autrefois marchand.

VAILLANCOURT - En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 80 ans et 7 mois, F. X. Vaillancourt, peintre.

SERVIE ANNIVERSAIRE

LAPIERRE - Le 25 du courant, à 7 heures, à l'église des Pères du Saint-Capran, se célébrera un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Alphonse Lapierre, commandant son épouse.

SOYEZ PATRIOTE



De la plus magnifique paire de Souliers Tan Blanches, talons militaires, forme bout droit, ce qu'il y a de plus nouveau. Importé directement de Boston... \$4.50

SOULIERS DE DAMES EN CANEVAS. Couleurs: GRIS, BLEU et VERT. \$2.00 et \$2.50

A. LECOMTE, FILS. Ste Catherine et Sanguinet

DEUX DOIGTS AMPUTES

La petite Jeanne Renaud, âgée de 10 ans, domiciliée au No 200 rue Dufferin, a eu deux doigts de sa main droite amputés, hier soir en s'amusement avec les pédales d'un bicyclette. Sa main droite s'étant engagée entre la chaîne de la roue et la roue elle-même, l'enfant eut deux doigts écrasés.

COLONIAL HOUSE - SQUARE PHILLIPS

Grande Vente Annuelle de Juin

10 pour cent d'Escompte pour du comptant en plus des escomptes libéraux dans chaque rayon

RAYON DES MODES

Une table de blouses en soie taffetas noire et de couleur. Prix réguliers de \$5.00 à \$15.00 chacune, moins 33 1/2 P. C. et 10 P. C. au comptant.

FRONCES

Fronces de fantaisie et fronces de couleur, moins 50 P. C. Longueurs de fronces, moins 50 P. C.

GANTS DE DAMES

Gants de soie de couleur, en tan, rose, jaune et vert pour dames. Régulier 50c, 65c et 75c, pour 25c.

OFFRES SPECIALES D'ARTICLES EN CUIR

50 bloc-notes pour pupitres, réglés de \$2.00 à \$5.00, pour \$1.00.

RAYON DES CHAPEAUX

Vente spéciale de Chapeaux Panama. Chapeaux de toile pour la campagne, de 35c à 50c.

RAYON DE LA SOIE

Soies de fantaisie, couleurs pâles, 30c la verge, moins 50%.

RAYON DE L'OPTIQUE

Ce rayon est sous la direction d'un opticien expert et réfractométriste diplômé, qui apporte le plus grand soin à corriger toutes les déficiences de la vue.

RAYON DES RIDEAUX

Auvents extensibles de 2 à 4.0 pieds de large, à \$2.50 chacun, moins 50 P. C.

RAYON DES RIDEAUX

Assortiment complet de lunettes et pince-nez, lunettes à strabisme, etc.

RAYON DES RIDEAUX

Assortiment complet de lunettes et pince-nez, lunettes à strabisme, etc.

RAYON DES RIDEAUX

Assortiment complet de lunettes et pince-nez, lunettes à strabisme, etc.

RAYON DES RIDEAUX

Assortiment complet de lunettes et pince-nez, lunettes à strabisme, etc.

RAYON DE L'ELECTRICITE

Nous venons de recevoir une consignment de bronzes munis de lumière électrique (très beaux cadeaux de noces), de 10 P. C. à 40 P. C. d'escompte d'ici à la fin du mois.

ETOFFES NOIRES A ROBES

1 pièce de grenadine de soie noire, \$1.00, pour 50c.

CEINTURES

Ceintures Fritze Sheff, Marine, Brun, Tan, Blanc, Rose, Bleu-Pâle, Lilas et Noir, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Boucles de fantaisie, épingles de fantaisie, broches de fantaisie, montres, chaînes, jones, épingles à chapeaux, bracelets et ornements pour cheveux, moins 20%.

AU COLLEGE STE-MARIE

COLLATION DES GRADES UNIVERSITAIRES ET DISTRIBUTION DES PRIX, CE MATIN.

La distribution des prix aux élèves du collège Sainte-Marie a eu lieu ce matin sous la présidence de R. P. J. Lalonde, recteur.

L'honorable M. Gouin, dont le fils, Léon Mevren Gouin, est un brillant élève de Méthode, occupait un fauteuil à la droite de R. Lalonde. Un grand nombre de parents assistaient à la fête qui s'est terminée par la collation des grades universitaires et le Salut solennel du Très-Saint-Sacrement. Voici la liste des prix extraordinaires et des médailles.

Prix de sagesse décernés par les suffrages des élèves avec l'approbation des maîtres: Pensionnaires. — Première division. — Prix: Jean Leclaire; accessit: Joseph Woods, Louis Lazare, Louis de Guise, Benjamin Pepin; Paul-Emile Bourbonnais.

Second division: Prix: Jean Legris, Accessit: Donat Coutu, Albert Aubin, Thaddeus Szlapka, Paul-Emile Piché, Constant Gendreau.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. Philosophie. — Prix: Jean Leclaire. Accessit: Camille Tessier, Maurice Durand.

Rhetorique. — Prix: Guy Vanier. Accessit: Alexis Pepin. Belles-Lettres. — Prix: René Laporte. Accessit: Louis-Z. Gauthier, Louis Lazare.

Versification. — Premier prix: Benjamin Pepin; second prix: George Audette; accessit: Algérie Blain, Paul-Emile Bourbonnais, Paul-Emile Piché. Méthode. — Premier prix: Joseph Bastien; second prix: Léon Mercier-Gouin. Accessit: Hubert Milot, Jean Roby, Euclide Lefebvre.

Syntaxe. — Premier prix: Albert Grant; second prix: Hector Marquis. Accessit: Roch Bergeron, Wilfrid Labonté.

Éléments latins. — Premier prix: Thaddeus Szlapka; second prix, Albert Aubin. Accessit: Edward Ryan, Alphonse Dubé, Léon Lajoie, René Decolles, Wilfrid Boucher.

Éléments français. (1er cours). — Premier prix: Adrien Prévost; second prix, René Bessette. Accessit: Louis de G. Ranger, Armand Faure, John Grant, Adolphe Plouffe, Ubaldé Paquin.

Éléments français. (2e cours). — Premier prix: Paul Rangas; second prix, Oscar Lecompte. Accessit: Avila Benoit, Eugène Lapalma, Roger Maillet.

Éléments français. (3e cours). — Prix: Lucien Paré. Accessit: Antoine Renaud.

Cours classique. Philosophie, seconde année. — Médaille d'or de l'Association des Anciens Elèves, décernée à l'élève qui a le mieux réussi dans la philosophie et les sciences, Fernand Faure.

Prix: Rodolphe DesRues, mention honorable: Etienne Décarie.

Mathématiques. — Médaille de bronze, offerte par M. Ludger Gravel, Bois-doré Raymond.

Historique du Canada. — Médaille d'or offerte par M. Rodolphe de Serres, élève de Philosophie, seconde année, Henri Fortier.

Belles-lettres. — Médaille de bronze offerte par Sir Louis-Amable Jetté, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec au premier en Excellence, Guy Vanier.

EXAMENS DU PREMIER SEMESTRE. Ont mérité un prix d'examen (1): Méthode: Léon Mevren Gouin. Éléments latins: Thaddeus Szlapka.

Ont mérité le témoignage "optime": Philosophie, deuxième année: Fernand Faure; Syntaxe: Albert Gravel.

EXAMENS DU SECOND SEMESTRE. A mérité un prix d'examen. — Éléments latins: Thaddeus Szlapka.

Ont mérité le témoignage "optime": Philosophie, première année: Bois-doré Raymond; Rhetorique: Guy Vanier; syntaxe: Albert Gravel. Éléments français: Adolphe Bacon, Joseph Long, Albert Prévost, Stephen Szlapka.

BACHILIERS DES ARTS. — René Chopin, Etienne Décarie, Thomas Ducharme, Charles Duckett, Fernand Faure, Euclide Ferland, Raymond Hébert, Rodolphe de Serres.

Bacheliers en sciences. — Henri Fauteux, Joseph Guimond.

Bachelier en lettres. — Roméo Cusson.

(1) Le prix d'examen se donne à l'élève qui conserve les neuf dixièmes sur chacune des matières; le témoignage "optime" à celui qui conserve les quatre cinquièmes.

AU COUVET DE SILLERY

Le retraité des anciennes élèves de "Ste-Marie" à Sillery commença mardi le 20 juin au soir, et se terminera à 10 heures, le trente au matin. Le Révérend Père Deviot, S. J., en donnera les exercices. Celles qui désirent les suivre sont d'avance cordialement invitées à le faire; elles sont également priées d'avertir si elles acceptent l'invitation et voudront bien, "en cas", apporter leur couvert.

Les dames sont comme toujours affectueusement conviées à la messe et à la cérémonie de clôture.

\$5,000 POUR COMMISSION

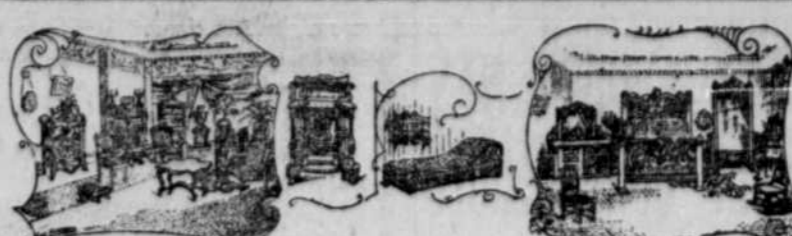
M. C. A. Liffiton, agent d'immobilier de Montréal a intenté hier une action de \$5,000 prix qui lui reviendrait sur des transactions qu'il aurait faites pour M. D. E. Cameron, défendeur.

Fait un Sang rouge

et abondant, ce qui donne un beau teint et la santé.

POSTUM

à la place du café et du thé. Un essai de 10 jours le démontre.



Vendredi et Samedi

Ameublements de Salon. Valant \$28.00, pour... \$20.00. Valant 50.00, pour... 35.00. Valant 75.00, pour... 52.50. Valant 100.00, pour... 66.67.

Ameublement de Salle à Dîner. Valant \$25.00, pour... \$18.00. Valant 40.00, pour... 27.50. Valant 70.00, pour... 49.00. Valant 90.00, pour... 63.00.

Ameublement de Chambre à Coucher. Valant \$20.00, pour... \$14.00. Valant 45.00, pour... 29.00. Valant 60.00, pour... 42.00. Valant 150.00, pour... 100.00.

Réductions proportionnelles sur Tapis, Prêlards, Rideaux, Portières, Cadres, Miroirs, Voitures d'enfants.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir.



Ogilvy

RUES STE CATHERINE ET DE LA MONTAGNE.

Magnifiques Chemisettes

Valant Jusqu'à \$2.75

SAMEDI... 49c

Non les chemisettes ordinaires, mais beaucoup plus grandes, de fait presque des blouses entières, et très bien brodées, de dessins cachés et ajourés.

Nous avons vendu ces magnifiques chemisettes jusqu'à ci pour \$2.50 et \$2.75.

Demain nous les écoulons à... 49c

Nous offrirons aussi le reste des chemisettes que nous exposons à 25c la semaine dernière — mais pour maintenir l'intérêt dans cette splendide vente et afin de vous forcer à venir de bonne heure. Votre choix à... 12c

Nous avons beaucoup de gants glacés pour dames, longueur de 12 et 16 boutons, blancs et noirs. Longs gants de soie blancs et aussi de couleur.

Ogilvy Rues Ste Catherine et de la Montagne.

A PROPOS D'UN BILLET

M. A. Robert, dernièrement encore de la société "Walsh et Robert", vient d'intenter une action de \$5,000 contre son ancien associé, M. W. H. Walsh, en garantie d'un billet qu'il aurait donné à ce dernier, la journée de la formation de la société, comme preuve de sa bonne foi.

Lors de la dissolution de la société, le Demandeur aurait demandé au Défendeur de lui remettre ce billet, mais il aurait refusé, à son déniement, que le Défendeur avait transporté le billet à M. R. A. Allan qui en serait aujourd'hui détenteur.

M. Robert prétend que le billet en question n'était qu'une garantie, qui devait lui être remise et n'était nullement une valeur négociable.

LES ELECTIONS A LA NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 22. — Les derniers rapports des élections provinciales donnent, six députés aux conservateurs si M. Charles Campbell libéral indépendant, qui a battu l'honorable M. H. H. Wickwinjo se joint à l'opposition. Le gouvernement aura donc une majorité de 26 dans une chambre composée de 38 députés.

100%

de bon pain, voilà ce que l'on obtient en faisant usage de la farine "Five Roses." On ne peut en dire autant de toute marque ordinaire sur le marché. Ceux qui emploient la "Five Roses" n'ont jamais de pain dur ou humide, mais des bons pains croustillants qui font les délices des mangeurs de pain dans le monde entier. Demandez à votre épicer, dès aujourd'hui un sac de 7 livres et essayez-la.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED.

Cie Cuddy-Brodeur

CADEAUX DE NOCES

\$4.75 à \$100.00

75 modèles de Sets de Vaiselle (à Dîner) fabriqués en Angleterre, en Autriche ou en France. SPECIAL. Service 100 pièces, Dots, semi-porcelaine, décor bleu ou vert, \$8.50

\$2.00 à \$15.00

43 modèles de Sets de Toilette, 10 pièces. SPECIAL. Service de 10 pièces. Teinté rose pâle, bleu pâle, ou vert pâle. Entièrement en cr., \$5.00

\$1.50 à \$17.50

53 modèles de Lampes sur pied en porcelaine et en cuivre, un assortiment complet. SPECIAL. Lampe en porcelaine, globe rond, 2 pièces, \$2.50

\$2.00 à \$2.50

Lampes à suspension. Lampes à 2, 3 ou 4 branches. SPECIAL. Lampe avec abat-jour rouge et 30 pendans, \$4.50. Chandelier à 2 branches, \$9.00

\$2.00 à \$7.50

Set à Fruits, Porcelaine, Assiettes, Plats à Chops, Etc.

\$3.00 à \$10.00

Sets à Coco, Sets à Mokz, Statuettes, Potiches, Candélabres

Bronzes, Statuettes et Electroliers, \$6.00 à \$9.00. Spécial, 2 lumières avec figure \$20.70.

VERRE COUPÉ

FLATS à BONEONS, \$1.25, \$2.00 à \$3.50. VASES, \$2.50 à \$8.00. BOLS A SALADE, \$4.00 à \$8.00. CARAFONS, ETC.

Gros et Détail

A NOS DEUX MAGASINS

1513 Ste Catherine Est 533 Ste Catherine

PRÈS AMHERST

233 Saint-Laurent

PRÈS STE CATHERINE.

